

UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU 20/02/2020

Délibération n° CFVU_2019/20-52

Délibération rendue :

☒ pour décision

☐ pour avis

Délibération à caractère réglementaire :

☒ Oui

☐ Non

DESCRIPTION DE LA DÉLIBÉRATION

- **Référence issue de l'ordre du jour** : 9. Appel à projets Région 2020 – vie étudiante
- **Objet du vote** : Vote pour approuver le classement des dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets Région 2020 – vie étudiante tel que proposé en séance
- **Annexes jointes à la délibération** : Dossiers de réponse à l'appel à projets Région 2020 – Vie étudiante et classement des projets
- **Anciennes délibérations adoptées sur le même objet, le cas échéant** :

COMPOSITION DE COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

- Nombre de membres composant le conseil : 40
- Nombre de membres en exercice : 39
- Quorum : 19
- Membres présents : 16
- Membres représentés : 10
- Total : 26

DÉCOMPTE DES VOTES

- Refus de vote : 0
- Abstention(s) : 0
- Votants : 26
- Blanc(s) ou nul(s) (en cas de vote à bulletin secret) : NC
- **Suffrages exprimés** (nombre de votants, déduction faite des blancs et nuls)
 - ⇒ Pour : 26
 - ⇒ Contre : 0

RÉSULTAT DU VOTE

☒ Délibération adoptée

☐ Délibération rejetée

Fait à Besançon, le 24/02/2020



Pour le président et par délégation
La Directrice Générale des Services

Pour le Président et par délégation
L'Adjoint à la Directrice Générale des Services

Rabia DEGACHI

Thierry BLOND

AAP Région - Vie étudiante

CFVU du 20 février - dépôt OLGA avant le 28 mars 2020

objectif : prioriser les demandes

Priorisation	Porteur du projet	Titre	Budget global	Demande	cofinancement	Part région
1	BVE	Bienvenue aux étudiants	180 000 €	65 000 €	115 000 €	36%
2	Services centraux	Déplacements des étudiants formations co-accréditées	22 500 €	19 000 €	3 500 €	80%
3	SCD	Les BU "Troisième Lieu" : promouvoir le bien-être, le confort et la réussite des étudiants	71 060 €	56 848 €	14 212 €	80%
4	SSAC	Parlement des sciences / Procès des martiens	15 200 €	8 000 €	7 200 €	53%
5	BVE	Maison des étudiants	100 000 €	60 000 €	40 000 €	60%
6	CLA	Immersion CLA : un environnement modernisé et adapté pour la réussite des étudiants en langues	60 000 €	30 000 €	30 000 €	50%
7	UPFR des Sports	Mise en place du contrôle d'accès pour les installations sportives de l'UPFR des Sports	46 612 €	37 290 €	9 322 €	80%
8	UFR SLHS	Dispositifs interdisciplinaires d'accueil des étudiants de Psychologie	19 000 €	15 200 €	3 800 €	100%
9	UPFR des Sports	Mise en place d'une solution d'affichage dynamique au sein de l'UPFR des Sports, du SCD et de l'INSPE	42 840 €	34 272 €	8 568 €	80%
			Budget global	Demande	cofinancement	
			557 212 €	325 610 €	231 602 €	

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☐	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
☒	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Bienvenue aux étudiants 2020

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début :	01/09/2020	Date de fin :	31/10/2020
-----------------	------------	---------------	------------

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté
Adresse postale	25000
Nom et fonction du représentant légal	Jacques BAHl, Président

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Damien GUILBAUDEAU
Fonction	Responsable bureau vie étudiante
Email	Damien.guilbaudeau@univ-fcomte.fr
Téléphone	03 81 66 58 47

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Les acteurs locaux de l'enseignement supérieur s'associent dans le cadre de comités de sites depuis cinq ans dans le but d'accueillir les étudiant-e-s des sites universitaires de Besançon et depuis trois ans à Belfort-Montbéliard. Sociaux, sportifs, festifs, ces événements marquants sont une base solide pour permettre d'inclure chaque étudiant-e au cœur du territoire dans lequel il-elle effectuera son cursus universitaire.

La volonté des acteurs du projet est de créer le cadre à ce que les étudiant-e-s d'années supérieures accueillent les étudiant-e-s primo-arrivants. Durant plusieurs temps d'animations, les étudiant-e-s associatifs soucieux d'accompagner leurs pairs dans leur entrée dans l'enseignement supérieur conçoivent et organisent ces journées d'accueil.

Forts des éditions des années précédentes, l'Université de Franche-Comté, soutenue par ses partenaires, dépose un projet basé sur une action qui a fait ses preuves et souhaite miser cette année sur un accès plus large au programme de *Bienvenue aux étudiants*.

Communiquer, auprès d'un large public étudiant de tout établissement du territoire pour les inciter à participer mais également en faisant rayonner la région par une action davantage visible et lisible auprès du jeune public pour participer à l'attractivité des aspects vie étudiante dans l'enseignement supérieur du territoire.

Affirmer et creuser plus profondément les valeurs de développement durable par une remise en question de chaque étape et de chaque outil utilisé pour *Bienvenue aux étudiants*.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

65 000 €

2.7 Signature du représentant légal



Le Président
de l'Université de Franche-Comté

Jacques BAH

3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

- Accueillir et rassembler le plus grand nombre d'étudiants et d'étudiantes primo-arrivants en dynamisant les campus et les cités autour d'un événement culturel, international, sportif, durable.
- Associer les étudiant-e-s d'années supérieures à l'organisation de la manifestation afin de développer l'engagement étudiant dans l'accueil entre pairs,
- Présenter les services et acteurs de la vie étudiante, sensibiliser au développement durable et agir concrètement durant la manifestation afin d'apporter une valorisation durable aux campus sur l'année.
- Promouvoir le bien-être étudiant et faire découvrir les campus et les villes.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Campus et bassins de vie de Besançon et du pôle métropolitain de Belfort et de Montbéliard

3.3 Actions menées

Contexte

En 2015, le comité de site bisontin choisit de lancer une consultation large pour organiser une manifestation d'ampleur et festive pour accueillir et intégrer les étudiant-e-s sur le territoire. *Bienvenue aux étudiants* convie la première année 1300 étudiant-e-s autour d'un événement sportif organisé par le CRSU et surnommé Color Campus. La semaine suivante, 1500 étudiants se réunissent à la Citadelle de Besançon pour un concert organisé par l'association BAF.

En 2016, le comité de pilotage du campus de Montbéliard choisit de créer un projet local qui permet à la manifestation *Bienvenue aux étudiants* de rassembler 750 étudiants de Belfort et de Montbéliard sur le site des Portes du Jura.

Fort de ces réussites, ce projet réunit davantage d'animations chaque année. Ces animations seront détaillées plus bas pour ce qui concerne la proposition 2018.

En 2017, l'UBFC avec RITM-BFC est lauréat du « PIA3 – Nouveaux cursus à l'Université ». Ce projet intègre *Bienvenue aux étudiants* comme un des éléments d'accueil et d'intégration des étudiant-e-s dans le cadre de 6 journées d'accueil (responsabilisation des étudiant-e-s dans leur réussite, *Bienvenue aux étudiants*, Ateliers créatifs, rencontre avec des laboratoires, rencontre avec des entreprises, accompagnement au parcours de vie).

En 2018, les partenaires du projet proposent de nouvelles pistes et demandent le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour les aider à développer les actions qui doivent permettre aux étudiant-e-s d'avoir en main toutes les informations qui leur permettront de réaliser l'intégralité de leurs projets personnels et professionnels. La dynamique 2018 est également d'ouvrir le champ des possibles des étudiant-e-s en leur proposant une série d'animations sur diverses thématiques (sport, culture, international, égalité femme/homme, loisirs, engagement, santé, bien-être, etc.).

En 2019, fort d'un développement sans précédent permis par l'arrivée de la Région Bourgogne-Franche-Comté dans le projet, l'action peut devenir une marque portée par Synergie Campus, s'intégrant au Schéma Directeur de la Vie Etudiante UBFC et mise en place par les Comités de Site locaux. L'apport supplémentaire des nombreux acteurs et notamment des associations étudiantes répondant aux propositions du comité d'organisation permettra à l'action 2020 de créer un accueil inoubliable dans l'esprit étudiant et d'être reconnu au national. Ceci bénéficiera à notre région toute entière.

L'étude réalisée suite à l'action 2019 auprès des étudiants participants et non participants engage de nouvelles pistes à explorer par le comité d'organisation. Deux éléments à retenir :

- Il existe un fort attachement à la manifestation. De nombreux étudiants ayant participé souhaitent se mobiliser pour l'action 2020 dans le but d'accueillir les futurs étudiants. Il s'agit d'un élément fondamental visé depuis 2015 par l'ensemble des acteurs et qui semble se réaliser.
- Nous devons faire évoluer cette manifestation pour suivre l'évolution des envies des étudiants. Le mélange entre color run et jungle run l'après-midi fonctionne mais le retour des répondants à l'enquête démontre un nouveau besoin : celui de « faire campus ». L'envie des étudiants est de rencontrer, grâce à cet événement, des étudiants de toutes composantes, de tous établissements de chacun des bassins de vie.

Ces deux éléments seront repris dans l'organisation de l'action 2020 pour coller au plus près de l'évolution des étudiants.

A partir du 24/08/2020

LA VIDEO DE PRESENTATION DES SERVICES AUX ETUDIANTS irriguera les réseaux sociaux des partenaires de l'action et sera présentée sur les télévisions présentes dans les composantes et les restaurants universitaires.

Le but est que chaque étudiant-e dispose du même niveau d'information quel que soit son cursus.
Cette action n'a aucun besoin de financements de la part de la Région BFC.

Du 1^{er} septembre au 15 octobre

LE BUREAU D'ACCUEIL MULTISERVICE coordonné par le CROUS-BFC est valorisé dans le cadre de *Bienvenue aux étudiants*. Les étudiants internationaux des différents sites sont accueillis spécifiquement.

Cette action demande un financement coordonné par le CROUS-BFC.

Le 10 septembre

CINEMA PLEIN AIR A BESANCON organisé par le CROUS-BFC sur le campus de la Bouloie et précédé d'un tournoi de beach volley. Un DJ set organisé par Radio Campus Besançon complètera l'offre de cet après-midi / soirée qui a pour but de promouvoir l'action du 17 septembre comme un « Warm-Up » de la manifestation.

L'idée est également de faire découvrir le campus, effectuer des rencontres, découvrir des infrastructures, animation originale, se faire plaisir, bien commencer son année universitaire dans la bonne humeur, découvrir un campus attractif et dynamique.

Cette action n'a aucun besoin de financement de la part de la Région BFC.

Le 10 septembre

BIENVENUE AUX ETUDIANTS DE BELFORT ET MONTBELIARD conçue par les acteurs du pôle métropolitain et organisé par les étudiants engagés se déroulera cette année à Belfort.

L'année 2020 est marquée par un changement profond dans l'organisation. Les rencontres partenariales ont débouché sur un changement dans la date de la manifestation sur le Pôle métropolitain de Belfort et de Montbéliard. Ce changement de date (passant du 4^{ème} jeudi de septembre au 2^{ème}) impactera fortement chaque organisateur mais permettra aux étudiants de l'UTBM d'intégrer *Bienvenue aux étudiants* à leur programme d'intégration. Ceci est une avancée majeure pour permettre au plus grand nombre d'étudiants de participer. L'intérêt est également de lier plus encore les deux établissements comptant le plus d'étudiants : Université de Franche-Comté et UTBM.

Le programme en cours de définition contiendra de nombreuses actions innovantes sur ce territoire. En résumé, 14h d'animations gratuites pour les étudiants primo-arrivants !

a. Accueil des étudiants internationaux

Une action à l'attention des nouveaux arrivés en provenance de l'étranger dans le but de se rencontrer et d'avoir les infos principales permettant aux étudiants de se sentir chez eux en Bourgogne-Franche-Comté.

b. Pique-nique solidaire

- La BU Belfort propose un pique-nique solidaire aux étudiants. Il se déroulera sur le parvis de la BU pendant la pause méridienne. L'objectif est d'offrir gratuitement aux étudiants des sandwiches et boissons, ainsi que des animations : visite d'une exposition sur le thème de la nature, stands de troc ou vide-dressing, de réparation et marquage de vélos, etc...

Objectif 1 : Faire découvrir la BU, ses services et ressources gratuites pour tous les étudiants de l'université de Franche-Comté, destinés à favoriser leur réussite.

Objectif 2 : Leur faire découvrir d'autres structures de l'université de Franche-Comté, de la ville, et des associations solidaires pouvant améliorer leurs conditions de vie et d'études.

c. Etu'troc – le Troc des étudiants

Une action solidaire :

Aider les étudiants à s'installer, informer sur les services utiles et repérer les étudiants en difficulté. Valoriser l'action des associations étudiantes.

Une action conviviale et festive :

Troquer de la nourriture contre des objets dans le but de préparer un repas partagé en fin de journée. Organiser des animations tout au long de la journée valorisant des talents de jeunes artistes locaux.

Impliquant les associations étudiantes :

Organiser l'événement avec la participation active des associations pour la communication autour de l'événement, le troc, les animations et le concert à La Poudrière.

Impliquer les belfortains dans l'accueil des nouveaux étudiants à Belfort.

d. Le village des partenaires et associations

Festif et ludique, le village confirme sa vocation à présenter les différentes structures destinées à ouvrir le champ des possibles des étudiants. L'idée principale est de communiquer de manière animée auprès des participants sans pour autant être dans une distribution de programmes et de tracts.

Découvrir autrement les associations étudiantes, les espaces culturels, les acteurs sports et vie étudiante ainsi que santé et prévention permet de conserver dans un coin de la tête le fait que ces acteurs existent et qu'en retenant le nom et la thématique d'intervention, les étudiants puissent en profiter tout au long de leur cursus.

e. Crazy Run – l'action sportive

Manifestation attractive visant la découverte des campus, la Crazy Run est l'occasion de pratiquer le temps d'une heure, une course pédestre accessible à toutes et tous car sans limite de temps et sans classement.

Basée sur une démarche de développement du bien-être des étudiant.e.s, nombre d'entre eux-elles s'inscrivent ensuite à la pratique d'un sport à l'année via Campus Sports.

L'association BI'APAS entraîne les étudiant.e.s en situation de handicap à participer à cette course composée d'obstacles en tous genres mais qui contient encore quelques zones de projection de couleurs.

Temps fédérateur et inoubliable, le lâché de poudre colorée entraîne un immense nuage dont ressortent les 2 000 participants totalement peinturlurés.

Un souvenir impérissable et souvent le temps pour les étudiants de se prendre en photo sous tous les aspects.

f. Goûter festif et animations

Le Crous est un acteur majeur de la vie étudiante.

Depuis plusieurs années, le Crous propose un goûter à la fin de la course pour permettre aux étudiants de s'hydrater et grignoter, le temps de se poser, reprendre son souffle avant de poursuivre

sur la soirée !

g. Concert – L'action culturelle

Organisé par et pour les étudiants, ce concert gratuit marque la fin de la journée de *Bienvenue aux étudiants* en mettant l'accent sur la découverte culturelle.

Le 17 septembre

BIENVENUE AUX ETUDIANTS DE BESANÇON est conçue par les membres du comité de site Bisontin et organisé par les étudiants engagés.

Le comité de site Bisontin oriente la manifestation. La conception est effectuée en comité d'organisation composé des associations étudiantes référencées à Besançon, de l'université de Franche-Comté, de l'ENSMM, du CROUS de Besançon, de la Ville de Besançon, de la maison de quartier de Montrapon, des associations et structures culturelles, sportives, de loisir locales.

La manifestation est prévue pour accueillir les étudiant-e-s sans distinction de handicap, de genre, de nationalité et de ressource.

Le programme en cours de définition contiendra de nombreuses actions innovantes sur ce territoire. En résumé, 14h d'animations gratuites pour les étudiants primo-arrivants !

a. Troc Party durable

Action solidaire et inclusive dans la convivialité et l'échange.

Ce temps fort donne la possibilité aux étudiant-e-s notamment en situation de précarité de prendre ou de troquer des objets ou services. Les professionnels de santé en profitent pour identifier les étudiants les plus en difficulté.

Le leitmotiv ? À la troc party, on donne, on échange, on s'entraide.

Cette année, l'action va plus loin et responsabilise les participants au développement durable et à la gestion des déchets tout en organisant des ateliers sur la thématique de l'alimentation pour sensibiliser à l'alimentation bien être et locale.

TROC objets et livres : développer l'activité du Studio 45 mis en place en 2019 pour favoriser les échanges tout au long de l'année dans les 2 lieux, **BU et UFR**.

Développer les ateliers participatifs autour de la culture bio et de l'alimentation dans le cadre du Jardin Partagé, sensibilisation à la biodiversité et au développement durable.

Poursuivre la valorisation des associations institutionnelles et étudiantes de l'université de Franche-Comté et les collaborations (ESN, ARBO, BAF, etc.).

Animations, village étudiant et performances artistiques.

Des vélos qui jouent de la trompette ? C'est possible, durant chaque temps fort les musicien.ne.s joueront porté.e.s dans le campus sur des vélos.

Festif et ludique, le village confirme sa vocation à présenter les différentes structures destinées à ouvrir le champ des possibles des étudiants. L'idée principale est de communiquer de manière animée auprès des participants sans pour autant être dans une distribution de programmes et de tracts.

Découvrir autrement les associations étudiantes, les espaces culturels, les acteurs sports et vie étudiante ainsi que santé et prévention permet de conserver dans un coin de la tête le fait que ces acteurs existent et qu'en retenant le nom et la thématique d'intervention, les étudiants puissent en profiter tout au long de leur cursus.

Temps ponctué par des représentations artistiques des partenaires présents et animations dans la même dynamique.

b. Crazy Run – l'action sportive

Manifestation attractive visant la découverte des campus, la Crazy Run est l'occasion de pratiquer le temps d'une heure une course pédestre accessible à toutes et tous car sans limite de temps et sans classement.

Basée sur une démarche de développement du bien-être des étudiant.e.s, nombre d'entre eux-elles s'inscrivent ensuite à la pratique d'un sport à l'année via Campus Sports.

L'association BI'APAS entraîne les étudiant.e.s en situation de handicap à participer à cette course composée d'obstacles en tous genres mais qui contient encore quelques zones de projection de couleurs.

Temps fédérateur et inoubliable, le lâché de poudre colorée entraîne un immense nuage dont ressortent les 2 000 participants totalement peinturlurés.

Un souvenir impérissable et souvent le temps pour les étudiants de se prendre en photo sous tous les aspects.

c. Goûter festif et animations

Le Crous est un acteur majeur de la vie étudiante.

S'hydrater et grignoter, se poser aux abords du fameux restaurant universitaire Lumière pour aller à la rencontre d'étudiants d'autres filières en participant à l'émission de radio Mont'le son, émission réalisée par et pour les habitants (étudiants ou non) de Montrapon.

Le photomaton installé à proximité permettra aux étudiants d'immortaliser le moment. Mis de côté depuis quelques années au profit du numérique, la photo papier revient en force !

d. Concert – L'action culturelle

Concert en cœur de ville, événement culturel phare permettant à toutes et tous de découvrir des univers musicaux éclectiques. Une action de partage rythmé et harmonieux dans la bonne humeur. Une programmation réalisée par et pour les étudiant.e.s.

Entre septembre et octobre

Intégration des actions sur les territoires :

- Des actions de rentrée des associations étudiantes
- La Nuit des chercheurs
- La Fête de la science
- La Nuit des étudiants du monde
- La Nocturne étudiante

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

La volonté du comité d'organisation de *Bienvenue aux étudiants* est d'accueillir les étudiant.e.s sans distinction de handicap, de genre, de nationalité et de ressource et en respectant les valeurs suivantes :

- Une rentrée accessible à toutes et tous
L'étudiant type n'existe pas. L'ensemble des partenaires s'engage tout au long de la manifestation à offrir à tous étudiants sans condition de ressource, de sexe, de culture, de handicap.
- Viser le bien-être de chacun et chacune durant ses études.
Un ensemble de partenaires concourent à faciliter chaque étape de la vie étudiante. Une prise de contact, une identification des plus fragiles, permettra sur le long cours d'intervenir pour accompagner les spécificités des étudiants accueillis sur les sites.
- Une action multi-partenariale
Les étudiants ne cherchent pas une structure, ils cherchent des services. Les codes partagés entre professionnels de la vie étudiante ne sont pas ceux des étudiants. L'idée est d'agir pour l'étudiant, par thématique, non pas par entité. La dynamique partenariale vise également à rassembler tous les acteurs autour de l'envie de souhaiter ensemble la *bienvenue aux étudiants*. Dernier élément et pas des moindres, la participation de tous permet une économie d'échelle en mutualisant les forces, les finances et le matériel.
- Un événement de proximité
Rendre humain un événement d'ampleur, viser la participation des partenaires et étudiant d'un territoire de vie pour concevoir ce projet et de nombreux autres sur l'année.

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Les premiers bénéficiaires ciblés sont les 5 000 étudiant-e-s primo-arrivants de Besançon et les 1800 étudiant-e-s primo-arrivants de Belfort et de Montbéliard (tous établissements confondus dont BTS). L'étudiant type n'existe pas chacun doit y trouver son compte.

Les seconds bénéficiaires sont l'ensemble des autres étudiant-e-s de Besançon, Belfort et Montbéliard qui ont la possibilité d'organiser une partie des actions, d'être bénévole, de se réaliser parfois à travers ce projet d'ampleur qui permet à chacun de ces étudiant-e-s d'avoir un cadre dans lequel accueillir leurs pairs, monter en compétence et valoriser cette expérience via des crédits ECTS ou via le supplément au diplôme.

Résultats attendus

- Accueillir et intégrer les 6 800 étudiants primo-arrivants de Besançon, Belfort et Montbéliard.
- Construire un projet dans lequel s'intègre chaque année de nouveaux partenaires publics et privés permettant de développer la base du projet tout en permettant à chaque étudiant d'avoir les moyens et le soutien à l'organisation d'animations de plus en plus conséquentes.
- Viser une manifestation organisée par et pour les étudiants.
- Faire évoluer dans une certaine mesure la perception qu'ont les habitants du public étudiant. Ces perceptions ont été enregistrées en 2013 à Besançon par des étudiant-e-s en projet tuteuré du DUT Carrières Sociales de Belfort. Depuis, aucune mesure de cette perception n'a été vérifiée.
- Transmettre une information complète et identique aux étudiant-e-s primo-arrivants afin de leur donner toutes les clés pour palier à certaines de leurs difficultés voire leur permettre de réaliser leurs initiatives et de s'engager sur le territoire durant leur cursus.

Valorisation du projet

Les collectivités locales mettent à disposition les supports de communication municipaux (type sucettes Decaux, affichage Bus, etc.) qui irriguent une communication visible à l'attention de l'intégralité des habitants. Le but est de rendre visible une présence positive des étudiant-e-s au sein de ces territoires tout en touchant le public étudiant.

Ces collectivités ainsi que l'imprimerie de l'université de Franche-Comté réalisent les impressions des 60 affiches Decaux, des 10 affiches A0 (présentes sur les façades de quelques bâtiments des campus), des 600 affiches A3 (présentes dans l'espace public, les lieux culturels et festifs, les scalarités, les bâtiments CROUS, etc.), de 10 000 flyers (distillés dans tous les espaces répertoriés étudiants) et de 5 000 programmes (distribués aux participants des différentes actions) sur lesquels sont apposés les logos de chaque partenaires. Le logo de la Région BFC y est déjà apposé en sa qualité de membre du comité de site.

Les éléments de communication numérique citent également l'intégralité des partenaires de ces manifestations.

L'organisateur s'engage à communiquer sur la participation des différents partenaires auprès des médias locaux (journaux, TV, radio).

Les films réalisés intégreront également les logos de l'ensemble des partenaires du projet.

Suivi et évaluation

Ces projets sont réalisés dans une démarche multi partenariale. Cela suppose un suivi rigoureux permettant de mener ces actions dans la confiance en visant une amélioration continue du projet. Afin de réaliser cet objectif, l'université de Franche-Comté ainsi que l'intégralité des partenaires s'inscriront dans une approche d'évaluation en :

- Comptabilisant le nombre d'AE en réunion, le nombre d'AE participant à la manifestation, le nombre de bénévoles, le nombre d'étudiant-e-s participant-e-s aux événements (genre, handicap, lieu d'étude).
- Réalisant un bilan commun quantitatif et qualitatif de l'action
- Partageant le compte de résultat des différentes étapes du projet
- Instaurant un sondage des retours des étudiants afin de réaliser un bilan directement issu des participants permettant d'orienter les futures manifestations
- Etablissant un échéancier de réalisation des interventions en amphi ainsi que des films de promotions des services dédiés aux étudiants
- Communiquant au BVE l'intégralité des aspects positifs et des pistes d'amélioration afin de porter à la connaissance de chacun des partenaires ces différents points dans le cadre des réunions du comité d'organisation permettant une réflexion commune.

Afin de partager complètement ce projet entre partenaires, le Bureau vie étudiante de l'université de Franche-Comté :

- Elaborera les échéanciers et les comptes-rendus à chaque étape du projet en accord avec chacun des acteurs ;
- Etablira un process d'évaluation en amont et un bilan après chaque étape du projet.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Le défi : faire de cette manifestation un événement écoresponsable.

- Par les achats

Viser autant que faire se peut, l'achat responsable et la gestion des déchets en amont de l'événement pour réduire l'impact écologique, économique et social de l'action.

- Par la sensibilisation

De plus, une sensibilisation du public est effectuée pour que chacune et chacun puisse également être mobilisé.

- Par une gestion coordonnée

Intervention de professionnels de ces questions auprès des porteurs d'animations.

Le sport est vecteur d'intégration et l'ensemble de la manifestation est ouverte à toutes et tous sans condition de ressource, de tous sexes, de tous handicaps, etc.

Ces éléments sont constitutifs d'une action qui répond aux enjeux du développement durable. *Bienvenue aux étudiants*, ce sont près de 8 000 étudiants accueillis générant des déchets. Les organisateurs veillent à anticiper les actes d'incivilité pour que chacun des participants mais aussi les habitants, se sentent respectés. Notre volonté est d'aller plus loin et d'être accompagnés dans une évolution positive prenant en compte les différents critères du développement durable.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Une synergie territoriale

Organisée depuis six ans par les établissements d'enseignement supérieur, les associations étudiantes et les partenaires institutionnels, la manifestation annuelle de *Bienvenue aux étudiants* est un atout local. Elle s'inscrit dans une dynamique de réussite territoriale.

Accueillir les étudiants internationaux

L'Université de Franche-Comté s'est vue remettre le label « Bienvenue en France » par la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Cette reconnaissance rappelle la qualité des dispositifs d'accueil proposés à l'ensemble des étudiants internationaux. Dans ce cadre, des temps dédiés à ces nouveaux arrivants sont mis en place sur différents sites à savoir, Besançon, Belfort, Montbéliard et Vesoul.

Améliorer les conditions de vie des étudiants

Cet événement est une expérience riche d'informations transmises aux étudiants primo-arrivants. Il est d'ailleurs le point de départ de nombreux projets participatifs : action culturelle et sportive, Workorama, espaces étudiants de proximité, engagement social, etc.

Les deux grandes innovations 2020

Le développement durable

Aspect décrit dans le cadre précédent.

Le développement de la visibilité de « Bienvenue aux étudiants »

Au local, régional et national, *Bienvenue aux étudiants* fait rayonner les partenaires immédiats de l'action. Une part conséquente du budget est consacrée à la communication permettant de faire évoluer les représentations des étudiants et d'inviter le grand public à « voir » sur le campus les différentes animations. Une attention particulière cette année à faire du concert de la gare d'eau une manifestation responsable. Trop d'étudiants étaient encore l'année passée alcoolisés aux abords du site. Les réflexions en cours visent à réduire les externalités négatives.

A l'international, Campus France reconnaît la réussite des établissements dans l'accueil des étudiants internationaux. Le label « Bienvenue en France » vise la récompense de cet accueil spécifique réussi. Les établissements partenaires de *Bienvenue aux étudiants* souhaitent bénéficier de ce label, valorisant leur structure et par ce biais valorisant le territoire d'accueil.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	9
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	1

Documents à déposer en ligne
<https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- ☐ Demande de soutien et description du projet
(via ce document type à compléter et à signer).
- ☐ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☐ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☐ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☐ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY
03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr

Lise CHAVANON
03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Gestion du développement durable	20 000 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	65 000 €
Programmation artistique	40 000 €		Université de Franche-Comté	65 000 €
Animations	34 000 €		Autres financements publics	43 000 €
Communication	20 000 €		Autres financements privés (ne tient pas compte de la valorisation)	7 000 €
Logistique organisation	20 000 €			
Troc party durable à Besançon Etu troc à Belfort	21 000 €			
Crazy Run	10 000 €			
Sécurisation des sites & SACEM/SPRE	15 000 €			
TOTAL TTC	180 000 €		TOTAL TTC	180 000 €

* à compléter par la Région.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☐	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
☒	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Déplacements d'étudiants entre Besançon / Dijon et Besançon / Sévenans dans le cadre des formations co-accréditées

(Université de Franche-Comté / Université de Bourgogne et Université de Franche-Comté / Université technologique de Belfort-Montbéliard)

Année universitaire 2020-2021

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début :	01 / 09 / 2020	Date de fin :	31 / 08 / 2021
-----------------	----------------	---------------	----------------

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté
Adresse postale	1 rue Claude Goudimel – 25030 BESANCON Cedex
Nom et fonction du représentant légal	Jacques Bahi, Président de l'université de Franche-Comté

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Elodie BELLE
Fonction	Responsable du pôle Formation et réussite étudiante
Email	secretariat-vpcfvu@univ-fcomte.fr
Téléphone	03 81 66 50 68

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Depuis une dizaine d'années, les établissements du site Bourgogne Franche-Comté ont travaillé à construire une offre de formation cohérente et concertée, notamment entre l'université de Franche-Comté et l'université de Bourgogne.

Ce travail de construction commune et de coordination s'est intensifié lors de l'accréditation 2017-2022 sous l'égide de la COMUE UBFC. Ainsi de nombreux diplômes ont été construits en commun et sont désormais co-accrédités. Même si les moyens numériques permettent aujourd'hui de faciliter les enseignements sur des sites distants, il reste toujours indispensable pour les étudiants de se déplacer entre les sites (séances de regroupement, sorties terrain, etc.).

Il s'agit donc de permettre aux étudiants francs-comtois de se déplacer à Dijon ou sur le Nord-Franche-Comté par le train pour suivre une partie de leur formation à l'UB ou l'UTBM. La présente demande de subvention concerne la prise en charge des frais de déplacement des étudiants de l'université de Franche-Comté pour l'année universitaire 2020-2021.

Cette subvention permettra d'assurer cette mobilité dans des conditions satisfaisantes combinant l'utilisation des trains express régionaux "TER" et les réseaux urbains **Divia** et **Optymo**. Cette participation est indispensable pour accompagner le rapprochement des formations au sein des différents sites.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

19 000 euros

2.7 Signature du représentant légal



Le Président
de l'Université de Franche-Comté

Jacques Bahl
Jacques BAHl

3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

Le rapprochement des établissements d'enseignement supérieur de Bourgogne et Franche-Comté a été encouragé dès les années 2007-2008. L'université de Franche-Comté a donc soutenu le développement de formations cohabilitées lors du contrat 2011-2016 et a renouvelé ce soutien dans le cadre de l'accréditation obtenue sur la période 2017-2023, en partenariat avec l'université de Bourgogne, l'université technologique de Belfort-Montbéliard et l'ENSMM.

La création de ces formations partagées, malgré l'usage d'outils permettant de limiter les déplacements étudiants tels que la visio-conférence, nécessite de déplacer des étudiants (et des enseignants) entre les sites universitaires, allant de Nevers à Belfort et surtout entre Besançon et Dijon puis Besançon et le nord Franche-Comté. En effet, certains enseignements pratiques impliquent la présence des étudiants dans les laboratoires, plateformes ou sites (archéologiques par exemple) pour avoir accès aux équipements, aux technologies qui ne peuvent être appréhendées d'un point de vue théorique ou en visio-conférence. En effet, l'acquisition de connaissances peut se concevoir à distance, en visioconférence ou sur des ouvrages, mais un grand nombre de compétences, ce à quoi l'université doit s'attacher de faire acquérir à ses étudiants, ne peut se concevoir sans cet accès aux équipements, lieux de pratiques pédagogiques, etc.

Les formations partagées entre l'université de Franche-Comté, l'UB, l'UTBM et l'ENSMM qui ont été accréditées, couvrent plusieurs champs disciplinaires (droit, sports, archéologie, mécanique, etc.), surtout de niveau master. La perte d'attractivité sur ces formations et donc leur fermeture, faute de candidatures du fait du surcout induit pour les étudiants liés aux déplacements, serait un mauvais signe pour la construction de l'offre de formation supérieure dans la nouvelle grande région et pour la COMUE UBFC.

Afin de maintenir l'attractivité des formations co-accréditées sur le territoire de la grande région, l'université doit être en mesure de proposer une offre de transport efficace et gratuite pour les étudiants.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Ci-après la liste des formations co-accréditées (mentions et parcours pour la période 2017-2023) pouvant donner lieu à des déplacements sur les campus de l'UB ou de l'UTBM.

Domaine	Diplôme	Mention	Spécialité / Parcours	Etablissements co-accrédités
DEG	LP	Métiers du notariat		UB
	Master	Comptabilité - contrôle - audit		
		Finance	Management administratif et financier en entreprise	
		Gestion des ressources humaines	Evaluation et développement des potentiels	
			Prévention et gestion des conflits	
		Management et administration des entreprises	Entrepreneuriat et innovation	

			Management général	
		Marketing, vente	Marketing et management international	
SHS	Master	Archéologie, Sciences pour l'archéologie	Archéologie, Culture, Territoire, Environnement	UB
		Géographie, aménagement, environnement et développement	Aide à la décision en aménagement urbain et régional	
		MEEF - pratique et ingénierie de la formation	Aménagement et gouvernance dans les pays du Sud	
STAPS	DEUST	-	Animation et gestion des activités physiques, sportives et culturelles	UB
	Licence	STAPS - Activité Physique Adaptée et Santé		
		STAPS - Education et Motricité		
		STAPS - Entraînement sportif		
		STAPS - Ergonomie du Sport et Performance Motrice		
		STAPS - Management du Sport		
	LP	Gestion de projets et structures artistiques et culturels		
		Intervention sociale : développement social et médiation par le sport		
		Tourisme et loisirs sportifs		
	Master	STAPS : activité Physique Adaptée et Santé		
		STAPS : entraînement et optimisation de la performance sportive	Ingénierie de l'entraînement sportif	
		STAPS : management du sport	Développement et pilotage des services sportifs et de loisirs	
STS	Master	Biologie-santé	Physiologie, Neurosciences et Comportement	UB, Agrosup Dijon
			Signalisation cellulaire et moléculaire	
		Energie	Energie électrique	UTBM, U. Polynésie française
			Ingénierie thermique et énergie	
		Génie mécanique	Ecoconception de produits	ENSMM Besançon, UTBM
			Procédés et matériaux	
		Informatique	Développement et validation logiciel	UTBM
			Informatique avancée et applications	
			Ingénierie du test et de la validation logiciels et systèmes	
			Ingénierie système et logiciel	
		Mécanique	Mécanique et ingénierie : études et développement	UB, ENSMM Besançon
			Mécanique et ingénierie : recherche et innovation	
		Nutrition et Sciences des aliments	Systèmes automatisés de production dans les industries agroalimentaires	UB, Agrosup Dijon
		Santé	Des lipoprotéines aux thérapies innovantes	UB
			International Master in biomédical engineering	
			Microbiologie, Antibiorésistance, Génomique et Epidémiologie (MAGE)	
			Recherche en médecine palliative et dans le champ de la fin de vie	
			Relation hôte-Greffon	
		Santé publique	Epidémiologie, Recherche clinique, Evaluation	U. Lorraine, UB, U. Champagne et U. Strasbourg
			Intervention en promotion de la santé	

3.3 Actions menées

Permettre aux étudiants des plus de 30 formations co-accréditées entre l'université de Franche-Comté et un établissement d'enseignement supérieur de la Région Bourgogne Franche-Comté, notamment l'UB et l'UTBM, de se déplacer entre les différentes villes. Ces déplacements sont réalisés en **TER** et via les réseaux **Divia** et **Optymo** pour les transports en commun de Dijon et du Nord-Franche-Comté.

La réservation, l'achat et la distribution des billets sont réalisés par les services centraux en fonction des besoins des formations quand cela est possible. Dans le cas contraire, les étudiants achètent leurs billets et sont donc remboursés *a posteriori*, sur justificatifs, par l'université (la gestion est réalisée par les services centraux).

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Afin de maintenir l'attractivité des formations co-accréditées entre les établissements d'enseignement supérieur de Bourgogne et de Franche-Comté, l'université doit être en mesure de proposer une offre de transport efficace et gratuite pour les étudiants. En effet, au moment d'effectuer leurs choix de formation, les étudiants sont attentifs aux conditions d'études qu'ils auront. Si des frais supplémentaires importants sont identifiés, ils peuvent choisir de ne pas intégrer ces formations et partir dans d'autres régions.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

3 sites (Dijon, Besançon, Nord-Franche-Comté), 33 formations co-accréditées, entre 80 et 100 étudiants bénéficiaires annuellement.

L'UB fonctionne de façon identique et dépose le même type de projet.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Objectif 4 : éducation de qualité avec une égalité des chances par des coûts de formations abordables.

Objectif 13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques par l'utilisation des transports en commun sur rails pour limiter les émissions de CO2.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

RAS

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :

9

Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :

2

Documents à déposer en ligne

<https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- ☒ Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- ☒ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☒ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☒ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☒ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY

03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr

Lise CHAVANON

03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
SNCF	19 500 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	18 000 €
DIVIA / Optymo	3 000 €			
			Fonds propres	3 500 €
TOTAL TTC	22 500 €		TOTAL TTC	22 500 €

* à compléter par la Région.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☐	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
☒	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Les BU « Troisième Lieu » : promouvoir le bien-être, le confort et la réussite des étudiants

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début : 01 / 09 / 2020

Date de fin : 30 / 06 / 2021

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté Service Commun de la Documentation (SCD) de Franche-Comté
Adresse postale	20 Rue Ambroise Paré 25000 Besançon
Nom et fonction du représentant légal	Jeanne-Marie Jandeaux, directrice

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	François CALAIS
Fonction	Conservateur responsable de la BU Santé, en charge de la veille et du suivi des appels à projets pour le SCD
Email	francois.calais@univ-fcomte.fr
Téléphone	03.36.08.25.00

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Les dix BU du Service Commun de la Documentation de l'Université de Franche-Comté accueillent les 24 000 étudiants de l'établissement et plus largement ceux de l'Université Bourgogne Franche-Comté. Elles offrent sur les différents campus de nombreux espaces modulables et des services physiques et numériques sur des plages horaires larges. La BU apparaît comme « une deuxième maison », un lieu où on travaille, seul ou en groupe, où on apprend, on échange et on se détend. La bibliothèque inclusive s'adapte pour favoriser l'intégration des étudiants et proposer les meilleures conditions d'études possibles. Les BU organisent leurs espaces et leurs services pour favoriser le bien-être étudiant (proximité, confort, accueil et médiation). Elles s'adaptent également aux nouvelles modalités de travail (individuel, collectif, à géométrie variable...), aux usages émergents et aux nouveaux modes d'apprentissage (place du numérique, services à distance, démarches participatives, mode-projet, co-working). Les BU 3ème lieu contribuent toujours plus à l'inclusion sociale et à l'égalité des chances en favorisant la réussite de tous. Elles proposent une programmation culturelle riche et adaptée.

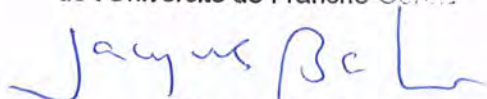
2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

56 848 €

2.7 Signature du représentant légal



Le Président
de l'Université de Franche-Comté


Jacques BAH

3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

L'objectif est d'aménager les BU en fonction des nouveaux usages étudiants et d'améliorer les conditions de travail en leur sein, en créant des espaces différenciés, avec des assises modulables et confortables, variées suivant les pratiques de travail (configurations individuelles / en groupe ; ambiance studieuse ou tournée vers l'échange et la détente).

En lien étroit avec ces aménagements, les bibliothèques proposent également une offre variée d'actions culturelles, jouant pleinement leur rôle de lieu incontournable de la vie des campus et de diffusion de la culture scientifique.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Les équipements seront installés dans six BU du Service Commun de la Documentation (SCD) : à Besançon (BU Lettres, BU Proudhon, BU Santé), à Lons-le Saunier (BU Éducation Canopé-Jura) et dans le Nord-Franche-Comté (BU Belfort, BU Montbéliard).

L'action culturelle se déploiera sur chaque campus via les dix bibliothèques du réseau.

3.3 Actions menées

En complément des premiers équipements acquis dans le cadre des précédents appels à projets de la Région dont a été lauréat le SCD, seront installés des mobiliers différenciés et modulables permettant de créer des espaces de travail collectif, individuel ou des zones détente (dispositifs acoustiques, canapés, luminaires...). L'usage des outils numériques (mise à disposition de bornes de recharge de téléphones portables et le confort du public (casiers de consigne) sont des éléments-clés du projet. Il s'agit d'organiser en cohérence aussi bien des espaces de vie favorisant le bien-être étudiant (confort, accueil et médiation), que des espaces destinés au travail (activités de groupe ou travail isolé, concentration, équipements connectés et d'accompagnement, co-working, pédagogies innovantes).

Des espaces seront aménagés pour les projets associatifs afin de permettre aux étudiants de conduire des actions liées à leur engagement local.

Ces propositions résultent des enquêtes auprès des publics, conduites par le SCD, avec l'Observatoire de la Vie Etudiante et Radiocampus Besançon, dans un contexte de **démarche qualité d'amélioration continue des services du SCD** soutenue par le service Qualité audit de l'Université de Franche-Comté (labellisation Marianne).

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Le réseau des BU déploie des services et des espaces sur tous les territoires de l'Université qui soutiennent la réussite et la vie étudiante. Le projet « Les BU Troisième Lieu » a pour but d'offrir dans toutes les bibliothèques un environnement de qualité et des services innovants et performants à *tous* les étudiants quels que soient leur filière, leur niveau, leur lieu de formation, contribuant ainsi à l'égalité des chances.

L'action et la médiation culturelles participent en complément à la qualité de la vie étudiante : les BU proposent des événements et des animations culturelles pour et avec les étudiants ; les engagements sont multiples :

- Accompagner, soutenir et valoriser leurs initiatives et activités extra-universitaires.
- Proposer une programmation culturelle riche et adaptées aux filières de chaque BU.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Implanté sur l'ensemble des campus de l'Université de Franche-Comté, le réseau des bibliothèques offre ses espaces et ses services à l'ensemble des 24.000 étudiants de l'Université de Franche-Comté, et plus généralement à tous les étudiants de l'UBFC. Par ailleurs, le Service Commun de la Documentation est fondamentalement interdisciplinaire. Les partenariats tissés avec les acteurs de la vie étudiante (Bureau de la vie étudiante) et culturelle (Service Sciences Arts et Culture) sont nombreux.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Le projet tend à proposer à tous les étudiants un environnement accueillant et bienveillant dans l'Université. Il contribue au bien-être des étudiants (ODD 3 « Bonne santé et bien-être ») ; il met en place des espaces de travail innovants et performants (ODD 4 « Éducation de qualité »). Les Bibliothèques universitaires sont également des bibliothèques publiques, ouvertes à tous, et offrent à tous leurs usagers inscrits, la même qualité de service dans leurs espaces (ODD 10 « Inégalités réduites »)

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Si l'offre d'espaces modulables et conviviaux dédiés à de nouveaux usages est une idée bien ancrée dans les bibliothèques de « lecture publique » avec la notion de *Troisième Lieu*, ce concept n'a émergé que plus récemment dans le monde académique français, notamment avec les *Learning Centres*. Les bibliothèques de l'Université de Franche-Comté se saisissent de l'opportunité des appels à projet pour proposer des aménagements et des mobiliers adaptés aux nouvelles pratiques des étudiants dans un environnement convivial, inclusif et bienveillant, ainsi que des espaces dédiés aux pratiques innovantes (nouvelles pédagogies, co-working, etc). Elles participent également à des actions culturelles originales au sein de l'Université, en étroite concertation avec le Bureau de la vie étudiante, le Service Sciences Arts et Culture, les UFR, les associations étudiantes et des partenaires extérieurs.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	9
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	3

Documents à déposer en ligne
<https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- ☐ Demande de soutien et description du projet
(via ce document type à compléter et à signer).
- ☐ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☐ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☐ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☐ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY
03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr

Lise CHAVANON
03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Aménagement acoustique / thermique	6 442 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	56 848 €
Assises variées	21 897 €		Université de Franche-Comté	14 212 €
Casiers de consigne	19 451 €			
Luminaires	6 182 €			
Tableaux co-working	726 €			
Tables et mobilier modulables	13 362 €			
Action culturelle	3 000 €			
TOTAL TTC	71 060 €		TOTAL TTC	71 060 €

* à compléter par la Région.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☐	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
☒	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Parlement des sciences / Procès des martiens

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début :	01/09/2020	Date de fin :	01/07/2021
-----------------	------------	---------------	------------

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté
Adresse postale	1 rue Goudimel, 25 000 Besançon
Nom et fonction du représentant légal	Jacques Bahi, président

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Claire Dupouët
Fonction	Directrice du service Sciences arts et culture
Email	Claire.dupouet@univ-fcomte.fr
Téléphone	03 81 66 20 96

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Nous proposons deux formats étonnants et innovants de médiation culturelle et scientifique à destination des étudiants : une simulation de procès et une simulation de parlement. Ces 2 dispositifs permettent de s'approprier les enjeux de 2 thématiques en lien avec l'actualité.

Le procès sera mené en partenariat avec les 2 scènes, scène nationale de Besançon, sur la thématique de l'anthropocène.

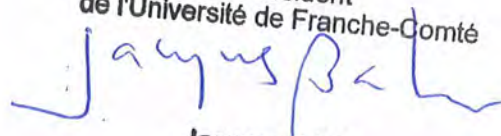
Le second, le parlement des sciences, proposera de voter des amendements à la mise en place de Jeux Olympiques. Comment toujours mieux prévenir, contrôler et sanctionner le dopage, inscrire des Jeux dans un territoire, penser un événement de grande ampleur en prenant en compte les questions environnementales et sociétales associées, quel modèle économique adopter... Ces questions demandent de mobiliser des compétences et des experts dans plusieurs disciplines.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

8 000 €

2.7 Signature du représentant légal



Le Président
de l'Université de Franche-Comté

Jacques BAH

3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

- Permettre à des étudiants de s'approprier fortement un sujet en s'y impliquant et en se questionnant.
- Faciliter les rencontres et échanges avec différents chercheurs et spécialistes.
- Réunir et faire dialoguer des étudiants de plusieurs disciplines autour d'un même objectif.
- Initier et renforcer la compréhension et le fonctionnement d'institutions pour l'une juridique et pour l'autre démocratique.

Pédagogique mais aussi ludique, l'objectif est de valoriser et inciter les étudiants à être acteurs de leur propre avenir, en développant des compétences transversales : travail en groupe, prise de parole en public, écoute de l'autre...

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Toutes les composantes de Besançon.

Restitution du parlement dans un amphi de Besançon, restitution du procès aux 2 scènes – théâtre de l'espace.

3.3 Actions menées

Le parlement des sciences :

Proposition de loi pour l'organisation de Jeux Olympiques durables et responsables à Besançon en 2032

Clin d'œil à l'organisation de vrais Jeux Olympiques en France en 2024, nous proposons de faire travailler les étudiants autour de fictifs Jeux Olympiques bisontins. Comment toujours mieux prévenir, contrôler et sanctionner le dopage, comment inscrire des Jeux dans un territoire, comment penser un événement de grande ampleur en prenant en compte les questions environnementales et sociétales associées, quel modèle économique adopter... Les questions soulevées par un tel événement sont nombreuses et demandent de mobiliser des compétences et des experts dans plusieurs disciplines.

Et c'est sous forme de parlement que les étudiants seront invités à travailler sur ces questions. Le principe d'un parlement des sciences est de simuler le travail de parlementaires et le fonctionnement d'une institution comme l'assemblée nationale ou le parlement européen. Les étudiants auront un temps de travail et d'appropriation du sujet en amont, un temps de consultations et de réflexion en commissions et enfin, un temps de débat, de propositions et de vote en assemblée.

Déroulé du projet :

Le parlement se déroulera en 2 temps avec un premier contact rapide avec les étudiants puis une journée entière pour le parlement à proprement parler :

Premier temps en amont :

2 heures de présentation auprès des groupes mobilisés : présentation du projet, premières pistes de travail et de réflexion suggérées aux étudiants, remise de documents (pistes bibliographiques, profil des chercheurs auditionnés...).

Deuxième temps (proposition de déroulé de la journée) :

- 9h en assemblée : accueil général, explication du déroulé de la journée, attribution des rôles de chacun (président de l'assemblée, rapporteur, composition des différentes commissions...).

- 10h à 12h en commission : travail avec audition des experts invités (1 à 2 par commission).

- 14h à 15h : préparation des synthèses des entretiens et des propositions d'amendements.

- 15h à 17h en assemblée : synthèses du travail des différentes commissions, vote des différents amendements. Synthèse de la séance.

Le procès des martiens

Avec restitution public à Les 2 scènes – Théâtre de l'espace
en partenariat avec Les 2 scènes, scène nationale de Besançon

Les 2 scènes - scène nationale de Besançon, propose chaque année des rencontres, des projections et des spectacles autour de la thématique de l'anthropocène. C'est pourquoi ce projet sera entièrement co-porté par nos 2 structures et se clôturera avec une séance / représentation sur la scène du théâtre de l'Espace.

Nous inviterons des étudiantes et étudiants à participer et à animer un procès fictif : le procès des martiens. Contrairement à ce que le titre pourrait laisser penser, il s'agit bien ici de réfléchir à un problème terrestre et très contemporain : celui de l'impact des humains sur l'environnement, de notre responsabilité face aux problèmes actuels et d'interroger les différentes visions de l'avenir qui traversent nos sociétés. Il fait référence notamment aux travaux de l'historien Christophe Bonneuil (2014) qui a répertorié deux postures distinctes et opposées par rapport à l'anthropocène que nous nommerons posture martienne et posture terrienne. Les martiens représentants les défenseurs d'une continuelle expansion de l'humanité... même hors des limites terrestres. Cette nouvelle polarité idéologique a été perçue et théorisée par plusieurs auteurs (Latour, 2015 ; Fedreau, 2017). La simulation de procès propose de juger cette posture martienne et d'interroger la responsabilité des défenseurs de cette pensée à travers une fiction d'anticipation :

2030. Des citoyens, regroupés dans l'association Tous Terriens, portent plainte contre l'entreprise EspaceZ pour « crime climatique. » Cette entreprise développe des technologies spatiales destinées à coloniser Mars. Alors que le réchauffement climatique s'accélère et entraîne l'humanité dans une zone de risque très dangereuse, Tous Terriens estime « qu'il est plus urgent de stopper l'utilisation d'énergies fossiles plutôt que d'en dépenser des quantités colossales pour permettre à quelques individus de s'installer sur Mars et, dans le même temps, de susciter des espoirs vains pour le reste de l'humanité ». L'association

fait valoir qu'il est préférable de préserver les conditions de vie sur Terre, notre bien commun, plutôt qu'espérer – à grand renfort de technologies - créer des conditions de vie sur un astre mort.

Déroulé du projet :

Nous travaillerons avec un groupe d'une vingtaine d'étudiant·e·s, toujours issu·e·s de filières variées (sciences de l'environnement, droit, philosophie, économie, physique...). Le projet demandera un investissement plus important en temps et s'étalera sur plusieurs semaines. Les séances de travail seront organisées en fin de journée et les week-ends à la FABRIKÀ ou au théâtre de l'Espace. Après une présentation de la forme et du fond du procès, les étudiants travailleront en 3 groupes distincts :

- le groupe des magistrats (qui auront les rôles de juge, assesseurs et greffiers pendant le procès) et qui aura à charge l'organisation générale du procès et choisira les personnalités appelées à témoigner. Ce groupe devra aussi sélectionner et préparer un jury composé d'autres étudiants.
- le groupe des avocats représentants l'association sélectionnera et interrogera plusieurs témoins, enquêtera sur la responsabilité de la société EspaceZ, recherchera des preuves à charge.
- le groupe des avocats de la défense organisera la défense d'EspaceZ. Eux aussi, pourront faire appel à plusieurs témoins et différentes preuves.

L'encadrement :

Des médiateurs seront toujours présents pour organiser les séances de travail des différents groupes, pour aider à identifier et à contacter les témoins et pour faire respecter le planning. Les témoins auditionnés pourront être à la fois des chercheurs et chercheuses de plusieurs disciplines, mais aussi des artistes ou des élu·e·s.

En parallèle, un travail sera mené par un ou une metteur·e en scène afin de préparer les étudiant·e·s à la restitution. L'artiste travaillera avec eux et elles sur la scénographie du procès, sur l'écriture des plaidoiries, sur la prise de parole et les postures de chacun.

La restitution :

Le procès sera programmé en mars 2021 au théâtre de l'Espace devant du public. Sans chercher à jouer la comédie, les membres du procès assumeront sur scène les différents rôles (juge et jury, avocat général ou de la défense). Le procès enchaînera des moments de témoignages des spécialistes et les plaidoiries des deux parties. Le jury se retirera alors pour délibérer avant de remettre son jugement à la fin de la soirée.

Public visé :

Ce projet s'adresse aux étudiants de l'université de Franche-Comté, toutes filières et tous niveaux confondus.

-Objectif : 20 étudiants participants, 300 spectateurs assistant au procès.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Ce projet vise à favoriser l'interdisciplinarité et la rencontre entre étudiants et étudiantes de différentes filières, pour travailler autour de la citoyenneté. Il est aussi question de leur donner accès à des pratiques culturelles, sur le long terme, par la fréquentation de lieux culturels, ici le théâtre.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

120 étudiants seront acteurs de ce projet, selon des modalités peu habituelles pour eux. L'interdisciplinarité, et donc la rencontre de différentes compétences, est inhérente au projet et gage de réussite.

Des fonds CVEC (gérés par l'université de Franche-Comté) sont mobilisés en cofinancement et la participation des 2 scènes permet également de faire rayonner le projet au-delà de l'université. Le procès s'inscrit également dans un partenariat qui se met en place progressivement entre les 2 scènes et l'université de Franche-Comté, autour de la vie étudiante, mais aussi de la culture scientifique.

Enfin, le service Sciences arts et culture entend s'approprier ce dispositif culturel pour le déployer dans d'autres contextes.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Les deux sujets choisis traitent des problématiques environnementales, de manière frontale pour le Procès, puisque nous allons faire le procès des « martiens » ; de manière plus décalée pour les Jeux Olympiques, mais il sera bien question de l'impact environnemental d'une telle manifestation.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Si les procès et les parlements des sciences ont été mis en place dans d'autres régions et dans d'autres contextes, c'est la première fois qu'ils sont utilisés à l'université de Franche-Comté.

Ils participeront au décloisonnement des filières et des campus bisontins.

Une évaluation sera faite à l'issue des deux dispositifs.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	9
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	4

Documents à déposer en ligne <https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- ☐ Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- ☐ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☐ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☐ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☐ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY
03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr

Lise CHAVANON
03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES**			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Médiateurs du parlement	800 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	8 000 €
Dessinateur Parlement	1 000 €		Université de Franche-Comté	7 200 €
Médiateur Procès	1 000 €			
Metteur en scène	3 000 €			
Achat petit matériel	1 600 €			
Location salle	800 €			
Communication	1 500 €			
Valorisation UFC	5 500 €			
TOTAL TTC	15 200 €		TOTAL TTC	15 200 €

* à compléter par la Région.

** Les 2 scènes participent à hauteur de 2 500 € dans le montage de ce projet

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☐	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
☒	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Aménagement d'espace de vie de proximité – Maison des étudiants de Besançon

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début : 01/09/2020

Date de fin : 31/12/2021

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche-Comté
Adresse postale	1 rue Claude Goudimel 25 000 Besançon
Nom et fonction du représentant légal	Jacques BAHl Président

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Damien Guilbaudeau
Fonction	Responsable vie étudiante
Email	Damien.guilbaudeau@univ-fcomte.fr
Téléphone	03 81 66 58 47

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

La volonté de l'établissement est d'offrir progressivement une même qualité de services, d'outils et d'accueil hors cursus aux étudiants sur tous les campus. L'harmonisation des espaces doit également suivre l'évolution technique et les habitudes actuelles des étudiants de tous sites. L'information concernant les thématiques concomitantes aux études telles l'insertion professionnelle, la mobilité internationale ou encore la gestion de projet ou associative est disparate et peut être mieux coordonnée dans des espaces remis au goût du jour.

Ces projets doivent être menés avec le concours des étudiants afin de leur permettre de s'approprier au mieux les espaces qui leur sont dédiés. L'apport artistique dans certains de ces projets suivra la volonté de l'établissement d'offrir non seulement un cadre de travail fonctionnel mais aussi esthétique en intensifiant l'usage de ces lieux étudiants majeurs.

Le projet présenté s'intègre à cette dynamique pour poursuivre les ateliers d'amélioration de la Maison des étudiants de Besançon, en continue, avec les étudiants.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

60 000 euros

2.7 Signature du représentant légal



Le Président
de l'Université de Franche-Comté

Jacques Bahl
Jacques BAHl

3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

Contexte

Entre 2015 et 2018, les acteurs du Comité de Site vie étudiante Bisontin sont lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le développement d'actions multi partenariales améliorant les conditions de vie et d'engagement étudiant. 24 facettes faisant partie de l'action « L'étudiant, un citoyen engagé » sont autant de pistes pour répondre aux besoins des étudiants au niveau de leurs campus, leur cité, l'international et leurs talents.

L'aménagement d'espaces de co-working associatifs au sein d'anciens espaces CROUS et Université permettent dorénavant une offre de services aux goûts du jour pour le montage de toutes les initiatives et de tous les projets des étudiants de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur bisontins.

Après 3 ans d'études et de travaux, la Maison des étudiants de Besançon inaugure le 21 novembre 2018 cinq espaces complémentaires à ceux présents au sein du CROUS de Besançon. Cette action permet non seulement d'accueillir de nouveaux projets étudiants permis par les nouveaux aménagements (accès sans réservation, salle de créativité dont un mur vert pour le tournage de films, équipements mobiles, etc.) mais également de viser l'utilisation des espaces pour arriver à une plus haute intensité d'usages : la modularité au service de la communauté universitaire. L'idée ainsi n'était pas de construire de nouveaux bâtiments mais d'améliorer les possibilités offertes par l'existant afin d'accroître les possibilités.

Cette première étape de transformation est dorénavant utilisée non seulement par les associations mais également par les acteurs vie étudiante s'investissant dans les thématiques touchant particulièrement les étudiants : bien-être, amélioration des conditions de vie, santé, social, culture, engagement, sport, etc.

Une deuxième phase de travaux impossible à réaliser durant les trois ans de l'action à cause du manque de temps et de moyens consiste à faire de la Maison des étudiants de Besançon un espace de réalisation et de concrétisation des projets et initiatives des étudiants. Ce dossier permet d'en évoquer les pistes.

La Maison des étudiants de Besançon, est dorénavant une maison tournée vers l'engagement des étudiants, ayant un service d'accompagnement de projets, de formation, d'auto-formation et de prêt de matériel offrant un cadre positif à la construction des projets étudiants.

Entre 2019 et 2020, nous avons suivi l'objectif de réappropriation par les étudiants de la maison des étudiants de Besançon (MDE).

Objectif 2020-2021 de l'action

Concrétiser la charte graphique de la MDE en associant les étudiants dans une programmation complète d'ateliers artistiques engageant à la réflexion et à repenser ce bâtiment au global. Initier l'évolution visuelle à l'intérieur du hall de la MDE par des ateliers de peinture, d'écriture, de pressage et rentrer dans le « vif » du sujet en élaborant des mobiliers répondant aux besoins nouveaux puis les réaliser.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Campus de la Bouloie à Besançon, Maison des étudiants regroupant de nombreux services aux étudiants et bénéficiant à l'ensemble de la communauté universitaire de Besançon (trois campus).

3.3 Actions menées

Les valeurs du projet

Pour une appropriation du projet pour et par les étudiants

A l'image de la première phase du projet de réaménagement de la MDE de Besançon, notre volonté est d'associer à chaque étape des groupes d'étudiants de Besançon souhaitant faire évoluer un équipement qui leur est dédié. Le public principal à sonder étant les associatifs, nous souhaitons également ouvrir l'étude aux étudiants non-engagés actuellement et qui pourraient devenir engagés au sein du projet (dessins, réalisation, liaison artiste, communication, voire effectuer un service civique dans ce projet).

Pour développer un lien entre artistes et étudiants

Changer l'image de ce lieu est un défi constant. Pour casser les codes, offrir des espaces chaleureux, « alternatif » et surprenant adapté aux réalisations des actions étudiantes, nous souhaitons bénéficier d'une liaison étroite avec un ou des groupements d'artistes réfléchissant avec les étudiants, accompagnant les étudiants, réalisant les différentes étapes avec les étudiants.

Pour intensifier l'usage d'un lieu majeur de l'université

Le hall de la MDE et ses salles sont autant d'espaces adaptés à de nombreuses manifestations qui pourraient se tenir en son sein. Elles sont des outils indispensables à la réalisation d'actions étudiantes : il s'agit de lieux de rassemblement « vie de campus ». Pour intensifier l'usage de ces espaces, nous souhaitons travailler avec les personnels de l'université et du CROUS, les étudiants, les artistes pour faire de ces maisons des étudiants, des lieux adaptés à une vie plurielle, afin d'accroître les possibilités qu'ils offrent.

2ème période : novembre 2020 à juin 2021

- Concrétiser la charte graphique (intérieur puis extérieur)
- Installer le second équipement majeur : un espace scénique (discours, concerts, théâtre, etc.)
- Initier l'évolution de la sensation visuelle dans le hall (repenser le blanc/gris/bois du hall)
- Fêter la participation de tous et la concrétisation des projets de l'année.

Au cours des périodes successives :

Vers une extériorisation progressive : donner à voir l'intérieur avant de donner à voir à l'extérieur pour permettre de développer progressivement l'envie d'entrer. Et ainsi ne pas donner envie d'entrée sans avoir de quoi apprécier l'intérieur à sa juste valeur.

Vers une évolution constante de l'offre du lieu : d'abord pallier aux basiques (accueil, visibilité, facilitation) avant d'offrir un lieu complet (scènes, matériel technique).

Vers une concertation constante : l'étudiant au cœur des choix.

- Travailler sur les accès du bâtiment
- Faire évoluer les salles complémentaires au hall

Communication et valorisation

L'organisation d'une inauguration dans laquelle les représentants des différentes structures partenaires pourront intervenir permettra aux étudiants de rencontrer ces acteurs de leur vie étudiante ayant participé à rendre inoubliable leur action. A travers un geste inaugural (plaque signalétique contenant les logos et une phrase commémorative) la valorisation des partenaires se fera sur le moment mais également tout au long de la durée de vie de cette plaque.

Une communication spécifique, en lien avec la Direction de la communication de l'université de Franche-Comté, auprès de la presse et des médias sociaux sera organisée, ainsi que dans différentes publications locales : Le Frigo à Montbéliard, Boulevard Nord à Besançon.

Suivi et évaluation

Notre approche participative et consultative des étudiants sera l'opportunité pour nous de recueillir l'avis direct des usagers. Des comptes-rendus retraceront les échanges et décisions.

Un des critères fondamentaux à la réussite du projet est de permettre aux étudiants ayant participé de voir la réalisation concrète de l'action et de participer à l'inauguration.

Une évaluation dans les lieux à travers le recueil d'avis étudiants sous forme de questionnaire et d'échanges informels permettront d'affirmer une approche participative au fil de l'eau. Ce projet pourra ainsi être reconduit afin d'innover chaque année pour répondre aux attentes de nos étudiants.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Ce lieu emblématique du campus de la Bouloie s'engage dans la voie d'une évolution constante suivant les besoins des étudiants et facilitant l'accueil de toutes manifestations.

Faire vivre les campus, dynamiser ces espaces au profit d'une meilleure expérience est un atout d'attractivité. De plus, l'image dégagée lors des différentes manifestations intra et extracurriculaire (Bienvenue aux étudiants, Journées portes ouvertes, etc.) est fondamentale lorsque les familles venant de toute la France vont choisir d'étudier dans la région.

Cadrant l'engagement étudiant hors cursus, la vie étudiante, aidée de l'outil « Maison des étudiants », doit offrir à l'ensemble des étudiants qui ont des initiatives variées, de trouver un lieu accessible en continu et offrant un ensemble de services, de moyens, de matériels à disposition gratuitement.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Participants, bénéficiaires, usagers. Tant de termes pour définir les usages du bâtiment. La Maison des étudiants de Besançon accueille sans distinction d'établissement, d'étude, de condition, de sexe et bientôt sera totalement accessible. L'ensemble des étudiants potentiellement usagers de ce lieu sont les 25000 étudiants tout confondus sur Besançon car le bâtiment est ouvert en journée mais également jusqu'à 22h et le week-end, ce qui permet à tout un chacun de s'y rendre pour pratiquer une activité culturelle ou de s'engager lors de réunions créatives et associatives.

L'ensemble des partenaires vie étudiante (CROUS, UBFC, Associations culturelles, de loisir, sportive locales, etc.) sont accueillis dans le lieu et irriguent notre territoire.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Une maison des étudiants nouveau format est une MDE :

- Tournée vers l'accès aux nouvelles technologies (38 ordinateurs en accès libre ou sur réservation sur lesquels peuvent être installés les logiciels dont ont besoin les étudiants ou les associations)
- Accueillant toute personne (à partir de septembre, l'accès à l'accueil sera facilité pour les personnes à mobilité réduite, aveugles et mal-voyants, etc.)
- Où chacun peut améliorer son quotidien mais également son futur (présence des services d'accompagnement FSDIE et Orientation stage emploi)
- Visant une prise en compte du réchauffement climatique (changement progressif des luminaires, tri de l'ensemble des déchets du bâtiment), potentielles futures installations de ruches)

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

L'évolution constante de ce bâtiment doit être produite par les étudiants. A ce titre innovant, chaque phase de participation, de conception, de réflexion etc. sont autant de temps où l'ensemble du projet peut être remis en cause. Le cadrage défini par le comité de direction de la MDE vise une dimension généraliste permettant de suivre un cap bénéficiant à l'ensemble de la communauté universitaire. Les groupes d'étudiants planchent sur une thématique pour s'approprier totalement cette thématique et être à l'origine des changements. Et il est fondamental pour nous que ces changements soient visibles non seulement à long terme mais également à l'échelle du temps étudiant. C'est ainsi que chaque année au moins une partie des souhaits des étudiants doivent être exhaussés et donner lieu à une restitution.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	9
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	5

Documents à déposer en ligne
<https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- ☐ Demande de soutien et description du projet
(via ce document type à compléter et à signer).
- ☐ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☐ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☐ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☐ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY
03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr

Lise CHAVANON
03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Interventions artistiques auprès des étudiants	25 000 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	60 000 €
Conception graphiques suite aux ateliers artistiques	15 000 €		Université de Franche-Comté	40 000 €
Fabrication et installation des équipements dédiés	35 000 €			
Autres dépenses d'amélioration	25 000 €			
			Fonds propres	
TOTAL TTC	100 000 €		TOTAL TTC	100 000 €

* à compléter par la Région.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☐	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
☒	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Immersion CLA : un environnement modernisé et adapté pour la réussite des étudiants en langues

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début :	01 / 04 / 2020	Date de fin :	31 / 12 / 2021
-----------------	----------------	---------------	----------------

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Centre de linguistique appliquée de l'Université de Franche-Comté (CLA)
Adresse postale	6, rue Gabriel Plançon 25000 Besançon
Nom et fonction du représentant légal	Arnaud Pannier, Directeur du CLA

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Maryse Graner
Fonction	Responsable de la Communication et des relations publiques
Email	maryse.graner@univ-fcomte.fr
Téléphone	06 68 21 71 23 / 03 81 66 52 35

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Le CLA, vitrine internationale de l'Université de Franche-Comté, facteur de l'attractivité territoriale, représente un espace de vie pour une immersion dans les langues. Pour les étudiants étrangers, c'est une porte d'entrée vers des cursus d'études en France, notamment dans les différents établissements de BFC. Pour les publics régionaux, il permet l'apprentissage de 10 langues étrangères.

Le centre dispose de salles de cours, d'une cafétéria et d'une médiathèque spécialisée en langues, unique en France. Le projet vise à offrir en complément des équipements pédagogiques modernisés, des espaces de co-working, d'accueil et de partage, où l'on puisse se rencontrer (tandems linguistiques), créer du lien (inclusion sociale), travailler à sa manière, se détendre et avoir des activités culturelles riches et adaptées (ouverture aux mobilités). Ces tiers lieux, adaptés aux nouvelles pratiques d'apprentissage, ouvriront le CLA aux initiatives partagées autour des langues et des cultures.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

30 000 €

2.7 Signature du représentant légal



3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

Il s'agit pour le CLA, ancré dans son territoire au sein d'un écosystème universitaire, d'accompagner les mutations nécessaires et attendues d'un centre international où circulent les langues et les cultures.

Dans cet objectif global, le projet permettra plus particulièrement de :

- soutenir l'attractivité du CLA pour lui permettre de pleinement remplir sa mission d'interface entre ses publics internationaux et régionaux et l'enseignement supérieur mais aussi avec les acteurs et décideurs régionaux
- améliorer le vivre-ensemble en favorisant l'interaction, l'échange et le partage d'expériences entre les publics et régionaux
- répondre à une forte demande des étudiants et des personnels en matière de nouveaux usages pédagogiques et étudiants.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Centre de linguistique appliquée de l'Université de Franche-Comté, 6, rue Gabriel Plançon à Besançon

3.3 Actions menées

Espace Accueil :

- Retravailler et dynamiser les espaces d'accueil dans les différents niveaux du bâtiment
- Développer des tiers-lieux présentant le confort nécessaire aux différents publics avec des équipements modernes et attendus pouvant être aussi bien de l'ordre de l'esthétique, du confort ou du partage : pour se concentrer, échanger, collaborer, se ressourcer ou se détendre (mobiliers assises modulables à performance acoustique, bornes de recharge de téléphone) et complétant le projet équipement numérique.

Espaces Accompagnement : Vivre ensemble, Vie culturelle et projets étudiants, Immersion accompagnement, Communication

- Favoriser les divers modes et postures de travail et proposer une offre de services performants, c'est-à-dire adapter aux pratiques de travail soit individuel soit collaboratif des lieux multimodaux ultra-connectés permettant une ambiance studieuse ou tournée vers l'échange en complémentarité avec l'existant (médiathèque, cafétéria, projet équipement numérique) : salle de co-working
- Soutenir et valoriser les actions « hors la classe » favorisant les apprentissages et l'intégration à travers différents espaces de valorisation des projets et de rencontre : faire évoluer la salle Quemada, créer un espace vie étudiante. Ces tiers lieux

s'ouvriront sur l'extérieur en intégrant le réseau des salles gérées par les BU que ce soit pour des actions culturelles proposées par le service culturel du CLA, les tandems linguistiques qui réunissent des habitants de la région et des stagiaires pour des échanges informels, les ateliers de conversation qui permettent aux stagiaires d'échanger « à la française », des animations autour des langues proposées par la médiathèque, des actions en lien avec le projet « Bien manger, prendre soin de soi et de sa santé, cultiver, recycler » soutenu par le service culturel du CLA, des projets en liens avec les structures associatives locales soit dans le cadre des Unités d'Enseignement (stage et engagement citoyen), des actions d'immersion proposées par les enseignants pour favoriser les apprentissages (projet soutenu par la commission scientifique et pédagogique du CLA).

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

- Adapter aux standards actuels de l'offre internationale l'accueil des étudiants et des stagiaires internationaux pour défendre la position du CLA et l'attractivité de la région BFC dans un contexte concurrentiel contraint
- Soutenir la mobilité internationale entrante et sortante : favoriser le lien entre les étudiants et la région, donner aux stagiaires régionaux l'envie de découvrir d'autres pays, continents et langues, contribuer à l'ouverture vers l'international le monde du travail à l'international par le biais de la formation continue
- Soutenir les parcours de vie étudiante en consolidant les liens entre études, vie étudiante, orientation, intégration régionale pour favoriser un continuum dans l'enseignement supérieur de Bourgogne Franche-Comté
- Accompagner la dynamique de site adapté aux nouveaux enjeux éducatifs
- Favoriser un environnement adapté et propice à la réussite des études
- Renforcer la performance de l'offre de services, de l'accueil à la formation, en passant par le culturel
- Favoriser les initiatives étudiantes pour une intégration de nos stagiaires dans la société française et un rapprochement du tissu socio-économique local
- Stimuler le développement et favoriser la pratique des langues vivantes étrangères pour les publics de Bourgogne Franche-Comté : lycéens, étudiants en partance en mobilité, demandeurs d'emploi, adultes en cours du soir, salariés, élus, décideurs (notamment dans les entreprises, en lien avec leurs besoins en import/export)
- Promouvoir le vivre-ensemble, la laïcité, la citoyenneté via les échanges interculturels et en créant du lien social

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranchecomte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Les formations du CLA bénéficient à un très large public : 3500 stagiaires et étudiants internationaux et plus de 1000 stagiaires issus du territoire que Le CLA forme dans 10 langues : Français langue étrangère, anglais, allemand, espagnol, japonais, chinois, arabe, russe, portugais, italien.

Pour un soutien à la mobilité internationale entrante et sortante, il s'agit d'offrir une modernité opérationnelle indispensable au maintien de son attractivité.

Pour favoriser l'intégration régionale les tiers-lieux seront liés à ceux de l'UFC : le réseau des espaces de co-working géré par le SUP-FC et l'outil *Affluences* proposé par le Service commun de documentation pour leur gestion.

Ces espaces dynamiques et conviviaux seront également un lieu idéal pour les rencontres du Club partenaires du CLA qui regroupe des acteurs du monde professionnel et socio-économique.

Le financement sera assuré conjointement par la Région de BFC, l'Université de Franche-Comté et le CLA sur fonds propres avec en complément possibles des subventions des collectivités territoriales.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Le CLA a toujours eu à cœur de favoriser la réussite de ses publics (accueil et accompagnement) et le bien vivre ensemble que ce soit à travers les enseignements proposés (actions immersion, Unités d'enseignement citoyenneté et stages en structures associatives) ou les services déployés (familles d'accueil, animation culturelle).

Accompagnant le dossier équipements numériques, ce projet offrira des conditions d'études et de vie adaptées aux besoins actuels des générations d'étudiants et apportant une réponse à l'hétérogénéité des moyens individuels.

En optimisant les équipements (affichage numérique et interactif notamment), ce projet valorisera la restitution des initiatives culturelles et pédagogiques et les actions liées à l'engagement social des étudiants et stagiaires internationaux et à leur découverte de notre territoire, qui est pour eux un véritable espace à explorer avec et par les langues.

De plus, il s'agira de progresser dans une réflexion collective pour réinventer des services, concevoir ou aménager des espaces, en s'inscrivant dans la démarche « qualité » du CLA mais aussi dans celle « design thinking » ou « design de service ». Au travers d'ateliers, la mise en œuvre sera collective : les usagers, étudiants et stagiaires concernés sont placés au centre du projet pour formuler des solutions en confrontant leurs points de vue par le décalage des postures et des approches.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

- Accompagner les mutations pédagogiques en proposant des espaces innovants favorisant la pédagogie de projet ou actionnelle, les projets tutorés en présentiel ou à distance, l'interaction 2.0.
- Offrir des espaces pilotes modulables permettant une liberté d'action, favorisant l'initiative étudiante, la coopération, la créativité pédagogique connectée dans un centre universitaire d'envergure internationale grâce à des équipements modulables, mobiles répondant aux normes actuelles de bien-être (phonique, visuel, ...)
- Innover dans les espaces d'accueil, offrir une image de dynamisme, de modernité dans l'accompagnement des usagers grâce à de nouveaux aménagements, infrastructure, mobilier et affichage digital, en réponse aux diverses mutations sociétales, en particulier celles qui découlent de l'intégration du numérique dans nos vies au quotidien et à la nécessité aujourd'hui de développer des univers qui vont avec, notamment avec les salles de co-working.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	9
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	6

Documents à déposer en ligne
<https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- ☐ Demande de soutien et description du projet
(via ce document type à compléter et à signer).
- ☐ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☐ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☐ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☐ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY
03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr

Lise CHAVANON
03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Espace Accueil	30 000 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	30 000 €
Espace "Vie culturelle et projets étudiants"	9 500 €		UFC	30 000 €
Espace "Vivre ensemble" - salle Quemada	10 500 €			
Espaces "Immersion-accompagnement"	6 000 €			
Communication	4 000 €			
TOTAL TTC	60 000 €		TOTAL TTC	60 000 €

* à compléter par la Région.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☐	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
x	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Mise en place du contrôle d'accès pour les installations sportives de l'UPFR des Sport

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début :	01/ 09/ 2020	Date de fin :	31/ 12 /2021
-----------------	--------------	---------------	--------------

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche Comté
Adresse postale	1 rue Goudimel 25000 BESANCON
Nom et fonction du représentant légal	Jacques Bahi, Président de l'Université

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Line Rémond / Fabrice Mussy
Fonction	RSA / Informaticien
Email	Line.remond@univ-fcomte.fr / fabrice.mussy@univ-fcomte.fr
Téléphone	03 81 66 67 81 / 03 81 66 62 73

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

L'objectif de cette mise en place du contrôle d'accès permettra :

- D'une part, une **gestion sécurisée des accès** aux étudiants, en fonction de **profils définis** et paramétrés ;
- D'autre part, **d'ouvrir davantage nos infrastructures** aux extérieurs (étudiants des établissements de la Comue UBFC, usagers des clubs et associations sportives de la ville de Besançon, partenaires...) grâce à l'ouverture et la fermeture automatisées des accès tout en élargissant l'amplitude horaire.

Les **demandes de plus en plus nombreuses** de nos partenaires pour accéder à nos infrastructures nous obligent à cette **gestion automatisée des accès** qui répondra à un réel besoin.

En outre, le contrôle d'accès optimisera la **carte multiservice** (Pass UBFC) en lui ajoutant un **service supplémentaire**.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

37 290 euros

2.7 Signature du représentant légal



Le Président
de l'Université de Franche-Comté


Jacques BAHl

3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

- Faciliter l'accès des usagers aux infrastructures sportives ;
- Sécuriser les locaux (y compris incendie et plan Vigipirate), barrage aux intrusions et vandalisme ;
- Gérer les flux ;
- Automatiser l'ouverture et la fermeture des accès aux infrastructures sportives ;
- Elargir les plages de réservations ;
- Supprimer la gestion actuelle, devenue ingérable, des ouvertures et fermetures avec des clés (achats répétés, pertes, prêts, clés refaites sans autorisation...).

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Il s'agit, dans un premier temps, d'équiper deux des bâtiments sportifs les plus utilisés par les étudiants : les Bâtiments 2 et 5 de l'UPFR des sports.

3.3 Actions menées

- Prise de contact, pour un retour d'expérience, avec l'UFR Sciences et Techniques (UFR ST) qui est la première UFR de l'université de Franche-Comté à avoir mis en production ce nouveau service, intégré au Pass UBFC ;
- Travail sur le projet avec la direction du patrimoine immobilier (DPI) et le service informatique sur la faisabilité de technique de la mise en place des installations ;
- Réflexion concertée pour une mise en œuvre optimisée ;
- Edition des plans des bâtiments avec identification des différents points d'accès par le service informatique de la composante ;
- Travail sur le projet avec la DPI sur le SSI (Service de Sécurité Incendie) ;
- Travail sur les coûts des investissements nécessaires.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

La mise en place du contrôle d'accès permettra aux étudiants de l'université de Franche-Comté de bénéficier d'un service supplémentaire. Cette démarche innovante favorisera la pratique sportive en gérant de façon automatique les ouvertures et fermetures des accès.

Le bâtiment 5 de l'UPFR SPORT abrite également des salles de cours destinés aux étudiants en formation continue. Il s'agit d'un lieu central d'accueil, actuellement en cours d'installation, pour les étudiants en sciences du sport, de la licence au doctorat. Véritable lieu de vie, cet espace contient une salle d'expérimentation, équipée d'un matériel onéreux (pour des travaux pratiques et des travaux personnels d'étudiant), qui nécessite un accès facile mais néanmoins contrôlé pour les étudiants de master.

Jouxtant cette salle, un bureau des doctorants en sciences du sport, placé ici pour créer du lien entre les étudiants de différents niveaux (licence/master/doctorat), demande également un accès facile pour les étudiants en thèse, qui sont alors plus autonomes dans la gestion de leur temps.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

- Plus de 1 200 étudiants en formation initiale inscrits à UPFR des sports
- Près 6 000 étudiants de l'université de Franche-Comté et établissements de la Comue UBFC
- Les usagers des clubs et associations sportives de la ville de Besançon
- Les usagers des établissements partenaires

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

En facilitant les accès par une gestion optimisée, nous encourageons la pratique sportive aux étudiants en situation de handicap.

En optimisant la gestion des accès nous faciliterons et favoriserons les échanges, les liens sociaux et donc le vivre ensemble.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

La mise en place de ce nouvel outil est devenue indispensable pour une gestion automatisée des accès pour un public toujours plus nombreux avec des profils très variés (étudiants, étudiants Campus Sport, partenaires, clubs...)

Jusqu'à présent, pour accéder à nos infrastructures, nous disposons d'un nombre impressionnant de clés. Il devient difficile de savoir qui dispose de ces clés (prêtées, perdues, refaites sans autorisation...). La mise en place d'un système de contrôle des accès automatisera les ouvertures et fermetures. Ce sera une « véritable révolution » pour la composante qui doit gérer les accès des infrastructures sportives de l'ensemble de l'université de Franche-Comté.

Véritable démarche innovante, le contrôle d'accès optimisera la carte multiservice (Pass UBFC) en lui ajoutant un service supplémentaire et en répondant à un besoin réel.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	9
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	7

Documents à déposer en ligne <https://subventions.bourgognefranche-comte.fr>

- ☐ Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- ☐ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☐ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☐ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☐ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY

03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranche-comte.fr

Lise CHAVANON

03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranche-comte.fr

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Mise en place du Contrôle d'accès bâtiment 2 : Fourniture et pose de l'équipement - Raccordement - Cablage - Mise en route	16 558 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	37 290 €
Mise en place du Contrôle d'accès bâtiment 5 : Fourniture et pose de l'équipement - Raccordement - Cablage - Mise en route	27 054 €		Fonds propres Université de Franche-Comté	9 322 €
Divers et imprévus	3 000 €			
TOTAL TTC	46 612 €		TOTAL TTC	46 612 €

* à compléter par la Région.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☐	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
☒	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Dispositifs d'accueil interdisciplinaires des étudiants de Psychologie

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début : 01/09/2020

Date de fin : 31/08/2021

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Département de psychologie, UFR SLHS FC, Besançon
Adresse postale	34 rue Mégevand 25 000 Besançon
Nom et fonction du représentant légal	SANAHUJA Almudena

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	SANAHUJA Almudena, PU, Directrice du département
Fonction	PU, Directrice du département
Email	Maria.sanahuja@univ-fcomte.fr
Téléphone	06 87 03 75 94

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

Ce projet vise à renforcer la qualité de l'accueil et de la formation des étudiants de L3, M1 et M2 (300 étudiants). A travers des dispositifs novateurs à caractère interdisciplinaire, il s'agit d'améliorer la qualité de vie des étudiants.

Ces dispositifs ont pour objectifs de : (1) renforcer la cohésion entre les étudiants, (2) faciliter les liens entre les étudiants et l'équipe pédagogique, (3) rendre les étudiants plus acteurs de leur formation, (4) affiner leurs représentations des autres disciplines.

A l'issue de la formation, les étudiants sont psychologues spécialisés (en psychologie clinique, sociale ou neuropsychologique), amenés à collaborer avec de multiples professionnels. Il existe donc des enseignements spécifiques à chaque orientation, mais également interdisciplinaires.

Ce projet se décline en différents dispositifs pédagogiques : organisation de journées d'accueil des étudiants de Master, de journées disciplinaires (en psychologie clinique, sociale et neuropsychologie), d'une journée interdisciplinaire et de séminaires interprofessionnels.

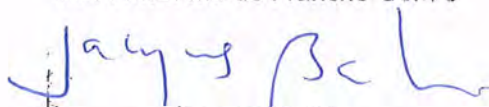
2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

19 000 euros

2.7 Signature du représentant légal



Le Président
de l'Université de Franche-Comté


Jacques BAHl

3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

A travers notre projet nous souhaitons :

- Favoriser la cohésion et les liens entre les étudiants de différents niveaux L3, M1 et M2 à travers la mise en place de dispositifs pédagogiques novateurs par rapport au schéma classique de la formation universitaire que nous dispensons ;
- Renforcer la qualité et l'attractivité de la formation ;
- Rendre les étudiants acteurs de leur formation ;
- Intensifier une démarche interdisciplinaire de formation ;
- Créer plus de liens avec les professionnels et les institutions de la région concernés par nos formations.

3.2 Localisation

Précisez le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

UFR des Sciences du Langage, de l'homme et de la Société - Département de psychologie
25 000 Besançon

3.3 Actions menées

Le dispositif que nous proposons se décline en différentes journées :

- Journées d'accueil des étudiants de M1 et M2 :

En début d'année universitaire, une journée d'accueil sera mise en place dans chaque parcours de Master (soit 150 étudiants au total), sous l'impulsion de l'équipe pédagogique et des étudiants de Master 2. A l'entrée en Master 1, 30 % des étudiants intègrent le Master de psychologie de l'Université de Franche-Comté, en provenance d'autres universités (chiffres pour l'année 2019-2020). Par ailleurs, alors qu'une unique promotion de 150 étudiants était composée en Licence 3, les étudiants de Master 1 suivent des formations en grande partie spécialisées (35 étudiants en clinique, 20 en sociale, 20 en neuropsychologie). Il est donc crucial de pouvoir disposer d'un temps d'accueil spécifique afin de faciliter l'intégration des étudiants issus d'autres universités, de renforcer l'unité de chacune des promotions, et d'accroître les liens entre étudiants de M1 et de M2. Chacune des journées débutera par une présentation de la formation et des objectifs de formation, sous la responsabilité des équipes pédagogiques. Plus précisément :

- Il sera présenté quelques chiffres concernant le devenir professionnel des étudiants ayant réalisé le M2 ;
- D'anciens étudiants seront conviés afin de faire part de leur vécu ;
- Un parrainage des nouveaux étudiants de Master 1 par les étudiants de Master 2 sera mis en place. Ce dispositif d'entraide aura pour but de favoriser la cohésion entre les promotions et de permettre aux étudiants de M1 de pouvoir être accompagné par un étudiant plus avancé dans sa formation ;
- Un "stage de recherche - dating" se tiendra : les étudiants de Master 1 pourront

rencontrer tous les enseignants-chercheurs de la spécialité qui leur présenteront leur thématique de recherche et les projets qu'ils veulent développer. Cette présentation facilitera pour les étudiants le choix de leur directeur de mémoire pour l'année de Master 1.

A l'issue de cette présentation générale, chacune des spécialités poursuivra l'intégration des étudiants selon des modalités spécifiques.

En psychologie clinique : une journée de vécu d'une dynamique de groupe se tiendra, dans laquelle des intervenants spécialisés dans l'animation des groupes interviendront auprès des étudiants. Dans le cadre du Master nous sommes spécialisé dans la clinique du groupe famille. Proposer ce genre de dispositif permet aux étudiants de mieux appréhender le groupe et facilite également leur cohésion.

En psychologie sociale : une journée délocalisée dans un centre d'accueil de la région est organisée pour présenter le Master dans sa globalité sur les deux années, pour permettre des temps d'échange en petits groupes entre les étudiants et l'équipe pédagogique, pour favoriser la rencontre entre les étudiants de M1 et M2. Le déplacement se fait en bus. Le repas de midi est pris en commun.

En **neuropsychologie**, les étudiants assisteront à une série de conférences dispensées par un ou deux chercheurs invités pour cette occasion. Cette série de conférences sera organisée lors de l'année universitaire précédente, par les étudiants qui devront proposer le nom de chercheurs qu'ils aimeraient voir présenter des recherches en rapport avec une thématique de leur choix. Pour renforcer la cohésion groupale, un moment de convivialité sera organisé sous forme d'un repas rassemblant les étudiants de M1 et M2 et les enseignants-chercheurs.

Ces journées d'accueils seront finalisées par un pot rassemblant les 150 étudiants de Master et les enseignants des trois spécialités.

- Journées disciplinaires annuelles, spécifiques à chaque filière (clinique, sociale et neuropsychologie) pour les L3, M1 et M2:

Chacune de ces journées sera organisée au printemps et constituera un élément de formation obligatoire des étudiants de Master 1 et 2 (soit 150 étudiants) et sera également ouvert aux étudiants de L3 (150 étudiants) qui désirent découvrir l'une ou l'autre des spécialités proposées au département de psychologie de l'université de Franche-Comté. Elle reposera sur la rencontre entre des étudiants, des professionnels (chercheurs et/ou praticiens) invités à présenter des travaux et réflexions spécifiques à leurs domaines de compétences et des psychologues de la région.

L'intervention des professionnels sera réalisée sous forme de conférences mais aussi de tables rondes, lors desquelles des étudiants seront impliqués dans la modération des débats sous la supervision d'un enseignant-chercheur. Les étudiants seront invités à réaliser des présentations orales ou affichées de leurs travaux d'étude et de recherche. Cet exercice favorisera leur engagement dans la formation, valorisera leurs compétences et les initiera à la présentation dans des colloques scientifiques. Cette journée sera ouverte aux psychologues de la région (communication par l'intermédiaire des associations locales de psychologues), permettant de renforcer les liens entre l'université et les institutions de la région, entre approche théorique et pratique de terrain et permettant aux étudiants de nouer des contacts avec les professionnels de la région. Le développement d'un réseau professionnel est un enjeu crucial pour leur recherche de stage et leur insertion professionnelle ultérieure. La présence de moments informels (e.g., pause café ou buffet) fournira un espace de parole particulièrement propice à ces rencontres entre étudiants et

professionnels.

La communication autour de ces journées sera également orientée en direction des étudiants de l'université de Bourgogne, afin d'accroître la visibilité de notre formation sur le territoire régional.

- Journée interdisciplinaire sur une thématique transversale pour les L3, M1, et M2:

Le but de cette journée est d'impliquer les étudiants de L3 et de Master (soit 300 étudiants) dans l'élaboration, l'organisation, et la participation à une journée d'étude qui dépasse les différences entre spécialités. Une thématique commune (comme par exemple celle du traumatisme), sera définie comme point d'ancrage et les regards des trois spécialités présentes au sein du département de psychologie seront croisés : clinique, sociale et neuropsychologique. Cette approche transversale reposera sur l'invitation de spécialistes nationaux et internationaux, issus de champs théoriques divers. L'originalité de ce dispositif repose sur le fait que ce sont les étudiants qui seront acteurs en termes d'organisation, d'animation des journées. Ils se retrouvent dans une position active facilitatrice des apprentissages.

Un support numérique regroupant les ressources (résumé des présentations et des tables rondes, etc.) provenant des journées disciplinaires et de la journée interdisciplinaire sera édité et mis en ligne directement sur le site internet du département. Les étudiants participeront à la création de ce support en proposant par exemple des entretiens autour d'une thématique d'un des conférenciers invités ou en retranscrivant les échanges qui auront eu lieu lors d'une table ronde.

- Journées interprofessionnelles pour les étudiants de M1:

Ces journées constituent un défi pour l'avenir de la prise en charge globale et coordonnée des patients puisque leur objectif est de permettre aux différents professionnels de la santé de mieux se connaître, pour apprendre à travailler ensemble. Si la coordination des soins est une des priorités émanant des textes officiels, elle reste difficile dans sa mise en œuvre sur le terrain, en raison de nombreux facteurs (surcharge de travail, manque d'habitude, méconnaissance plus ou moins importantes des autres professionnels de santé et de leurs compétences, manque de formation...) qui freinent les professionnels dans leur pratique et ont tendance à les enfermer dans un isolement dont ils aimeraient sortir. On attend donc des différents professionnels qu'ils travaillent ensemble alors que rien au cours de leur formation ne les y prépare. Une des pistes de travail pour remédier à cette difficulté est d'intervenir en amont et d'initier les futurs professionnels de terrain à cette démarche pendant le temps de leurs études, en proposant un temps de travail commun autour de la pluridisciplinarité.

20 étudiants de M1 intégreront ce séminaire de formation organisé par le département de psychologie. Cette formation sera également suivie par des étudiants en formation de médecine, sage-femme, infirmier, assistant social, kinésithérapeute et orthophoniste.

Ces séminaires impliquent 6 jours de formations.

Les objectifs spécifiques de cette journée sont les suivants;

- Donner aux étudiants une connaissance réciproque des différents métiers (Compétences, logiques et contraintes) qui puisse favoriser à terme les collaborations

attendues.

- Identifier les freins et les leviers existants dans le champ de l'inter-professionnalité.
- Trouver du sens à la pratique pluridisciplinaire et créer ensemble des outils concrets qui les aident à la mettre en place sur leurs futurs terrains professionnels.
- Enfin, offrir à ces étudiants une occasion unique de réfléchir ensemble à leur rôle et positionnement vis-à-vis des autres professionnels afin d'en faire des partenaires ouverts et capables d'échanger pour construire une vraie convergence des compétences autour du patient.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Nous favorisons la cohésion et les liens entre les étudiants de différents niveaux L3, M1 et M2 à travers la mise en place de dispositifs novateurs par rapport au schéma classique de formation universitaire. Il s'agit aussi :

- D'améliorer l'attractivité/qualité de la formation,
- De créer plus de liens avec les professionnels et les institutions de la région concernée par nos formations
- Que les étudiants aient une meilleure connaissance du monde professionnel
- De dynamiser la formation
- D'optimiser les conditions de vie étudiante et de réussite des études

L'enjeu est la création de lieux de dialogue privilégiés entre le monde étudiant et les institutions.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

300 étudiants concernés (L3, M1 et M2)

Intensifier une démarche interdisciplinaire et interprofessionnelle de formation

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Travail décent et croissance économique (objectif N°8)

A travers les liens avec le monde professionnel, on augmente les opportunités d'emplois de qualité pour nos étudiants en formation. Une participation à la réduction du chômage. Ce travail se fera en collaboration avec le service orientation stage emploi de l'université.

** ODD : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable>

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

Favoriser les compétences des étudiants en s'appuyant sur les ressources des étudiants

Les rendre acteur de leur formation

Dans une logique horizontale penser les contenus de formation dans une dimension de cohésion avec des temps de formation interdisciplinaire

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	9
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	8

Documents à déposer en ligne
<https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- ☐ Demande de soutien et description du projet
(via ce document type à compléter et à signer).
- ☐ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☐ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☐ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☐ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY

03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr

Lise CHAVANON

03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
Accueil commun Master	1 500 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	15 200 €
Journée accueil "cognitive"	1 500 €		Département de psychologie	3 800 €
Journée accueil "sociale"	1 500 €			
Journée accueil "clinique"	3 600 €			
3 Journées disciplinaires annuelles	6 000 €			
Journée interdisciplinaire	4 000 €			
Journées interprofessionnelles	900 €			
TOTAL TTC	19 000		TOTAL TTC	19 000 €

* à compléter par la Région.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Appels à projets

**DEMANDE DE SOUTIEN ET
DESCRIPTION DU PROJET**

1. DISPOSITIF

1.1 Appel à projets régional sollicité

Consultez le règlement de l'appel à projets concerné (www.bourgognefranche-comte.fr, rubrique Guide des aides) ou contactez la Direction Recherche et enseignement supérieur (cf. contacts ci-après), afin de vous assurer d'avoir ciblé le dispositif adapté à votre projet.

☐	Appel à projets « Equipements pédagogiques et numériques »
X	Appel à projets « Vie étudiante »
☐	Appel à projets « Soutien aux initiatives des associations étudiantes »

2. IDENTITE DU PROJET

2.1 Titre du projet

Indiquez un titre explicite et synthétique quant au contenu du projet.

Mise en place d'une solution d'affichage dynamique au sein de l'UPFR des Sports, du SCD et de l'INSPÉ

2.2 Calendrier

Notez que la date de début d'éligibilité des dépenses du projet est la date de réception par la Région de votre dossier de demande complet (cf. liste des documents à fournir ci-après).

Date de début : 01/09/2020

Date de fin : 31/12/2021

2.3 Etablissement demandeur

Nom de l'établissement	Université de Franche Comté
Adresse postale	1 rue Goudimel 25000 Besançon
Nom et fonction du représentant légal	Jacques Bahi, Président de l'Université Vincent Peseux, directeur de l'UPFR des sports par délégation

2.4 Référent du projet

Prénom NOM	Éric TALFER
Fonction	Informaticien
Email	eric.talfer@univ-fcomte.fr
Téléphone	03 81 66 62 56

2.5 Résumé du projet

Expliquez brièvement (12 lignes maximum) les objectifs et les actions mises en œuvre.

L'Unité de Promotion, Formation, Recherche des Sports, l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation et le Service Commun de la Documentation (SCD) se regroupent pour mettre en place une solution unique et novatrice pour améliorer la communication des trois entités.

Actuellement les solutions matérielles et logicielles utilisées (dans les BU) ne permettent pas une mise à jour simple et réactive.

Cette solution d'affichage dynamique, simple d'utilisation, permettra de relayer la communication de l'établissement, promouvoir des événements, diffuser les actualités et informer les visiteurs.

C'est un moyen de communication qui permet de toucher un large éventail de public en temps réel.

2.6 Montant de la subvention régionale sollicitée (en €)

34 272 €

2.7 Signature du représentant légal



Le Président
de l'Université de Franche-Comté

Jacques Bahl
Jacques BAHl

3. DESCRIPTIF DE LA DEMANDE

3.1 Objectifs du projet

Les objectifs sont multiples. Extrêmement simple d'utilisation, les personnes ressources pourront améliorer et renforcer l'efficacité des actions de communication, orienter les publics vers les différents services, détailler les procédures à suivre et promouvoir l'événementiel.

Le but est de renforcer l'image de marque des différents établissements.

Pour le SCD, engagé dans une démarche de labellisation Marianne¹, faciliter l'accès à l'information et sa mise à jour² est un enjeu majeur. Il s'agit mettre en valeur la documentation (nouveaux achats, ressources numériques) et les services des BU sous de formes variées et attractives (vidéos, réseaux sociaux, etc...), de communiquer sur les résultats d'enquêtes, d'annoncer les événements (exposition, conférences, atelier, formations, concert, animation culturelle) et d'alerter sur les perturbations (travaux, problèmes de bâtiments).

La dimension multi-sites constitue une valeur ajoutée : les étudiants souhaitent en effet pouvoir retrouver le maximum d'information à un seul endroit (Enquête Eval, Assises de la Vie étudiante). La solution pourra être étendue à d'autres composantes.

Dans le cadre de la transformation du campus de la Bouloie et de la création du Learning centre, le système pourra accompagner la période transitoire et permettre la diffusion d'informations sur les collections et services de la « bibliothèque hors les murs » (fermeture de la BU Sciences Sport Claude Oytana de 2020 à 2022).

3.2 Localisation

Précisez-le(s) campus, composante(s) ou service(s) de(s) établissement(s) bénéficiaire(s) du projet.

Un serveur virtualisé à la Direction des Services Informatiques et Numériques sera localisé au Data center de Besançon.

Pour l'UPFR des Sports, cinq bâtiments sont concernés sur le campus de la Bouloie. Pour les SCD, sept bibliothèques, une sur le campus des Haut de Chazal, trois sur le campus de la Bouloie, une en centre-ville, une sur le campus de Belfort et une sur le campus de Montbéliard.

Pour l'INSPE, un bâtiment sur le campus de Vesoul et trois sur le site de Besançon.

¹ <https://kitmarianne.modernisation.gouv.fr/marianne/je-decouvre/marianne-en-bref/>

² Engagement n°1 du référentiel

3.3 Actions menées

5 étapes sont à prévoir :

1. Achat du matériel vidéo (écrans) et de la solution informatique choisie
2. Installation en réseau de tout l'équipement par nos équipes (équipe technique, cellule vidéo et service informatique)
3. Réalisation et centralisation des contenus à diffuser.
4. Gestion de la diffusion des contenus par la cellule communication.
5. Maintenance générale par les différentes équipes.

3.4 Contribution aux priorités du SRESRI*

Axe 1 – Orientation 3 : Attractivité de l'enseignement supérieur en Bourgogne-Franche-Comté, optimisation des conditions de vie étudiante et de réussite des études sur les campus.

Véritable source d'information en direction des étudiants, l'affichage dynamique mutualisé et multi-site leur permettra ainsi qu'aux autres publics d'avoir des informations en temps réel. Il mettra en évidence les actions menées par les entités (manifestations, emploi du temps, flash info...).

Il sera une vitrine attractive pour chacun des établissements qui pourront valoriser l'ensemble de leurs actions.

* SRESRI BFC : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/publications>

3.5 Envergure et management du projet

Irrigation territoriale, nombre d'étudiants bénéficiaires, interdisciplinarité, mutualisation ou partenariat, cofinancements mobilisés.

Ce projet s'adressera à l'ensemble des étudiants de l'université de Franche-Comté (23 000 étudiants), ainsi qu'à tous les utilisateurs des bibliothèques universitaires et des installations sportives de l'UPFR des Sports (Campus Sport, Clubs, lycéens...). Il couvre tous les campus de Besançon ainsi que ceux de Belfort, Montbéliard et Vesoul.

Porté par l'UPFR des Sports, il s'agit d'un projet co-développé et co-financé avec le SCD et l'INSPE.

3.6 Contribution à la réalisation des Objectifs de Développement Durable**

Egalité des chances et autres objectifs.

Mutualisation de la solution avec un seul serveur virtualisé au Data Center de Besançon.

Egalité d'accès à l'information.

Diminution de la communication sur support papier.

Optimisation d'équipements existants.

3.7 Caractère innovant

Démarche innovante, adoption de nouveaux outils, réponse à de nouveaux besoins, dimension non-récurrente.

L'outil permet de diffuser un large éventail de supports multimédia ainsi que des flux d'informations externes (emploi du temps, réseaux sociaux...). La gestion fine des droits garantie à chaque service d'apporter des informations aux usagers en temps réel sans dépendre d'un service spécifique.

3.8 Priorisation du projet par l'établissement demandeur

Nombre (x) de projets présentés par l'établissement dans le cadre de cet appel à projets :	9
Ordre de priorité du projet (de 1 s'il s'agit du projet prioritaire, à x pour le projet le moins prioritaire) :	9

Documents à déposer en ligne

<https://subventions.bourgognefranchecomte.fr>

- ☐ Demande de soutien et description du projet (via ce document type à compléter et à signer).
- ☐ Courrier signé par le représentant légal, habilitant une personne de son établissement à déposer un dossier en ligne.
- ☐ Délibération de l'autorité compétente sollicitant l'aide de la Région et validant l'autofinancement indiqué.
- ☐ Coordonnées bancaires (RIB).
- ☐ Attestation de non-assujettissement ou de non-récupération de la TVA pour les dépenses liées au projet, le cas échéant.

Contacts

Direction Recherche et enseignement supérieur

Romain GOETSCHY

03 80 44 41 13 – romain.goetschy@bourgognefranchecomte.fr

Lise CHAVANON

03 81 61 55 94 – lise.chavanon@bourgognefranchecomte.fr

4. PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES			RESSOURCES	
Nature de la dépense	Coût en €	Eligibilité*	Financeurs	Montant en €
18 Players type Neobox P2	21 600 €		Région Bourgogne-Franche-Comté	34 272 €
15 écrans 55 pouces	13 000 €		UFC	8 568 €
Supports écrans et câbles	900 €			
Solution Neocreen pour 18 écrans	2 700 €			
Installation et maintenance	4 200 €			
Frais de livraison	440 €			
TOTAL TTC	42 840 €		TOTAL TTC	42 840 €

* à compléter par la Région.